

# Bulletin Vert 23

Le journal romand des Verts • hiver 2010-2011

Verdir  
la ville...  
et la campagne

CHF 5.-

**Une année pour dire  
non au nucléaire**

HOTEL  
RESTAURANT  
RHÄTIA  
ST. ANTÖNIEN

Nous avons pris nos quartiers dans notre hôtel, le Rhätia, à Sankt-Antönien dans les Grisons. Nous sommes charmés par la gentillesse des habitants du lieu, par la beauté du paysage, par l'extraordinaire diversité de la nature alpine. Venez goûter chez nous les plaisirs de la montagne et savourez l'hospitalité d'une demeure typique au cœur d'un paysage grandiose.



Regula Strobel, Hubert Zurkinden  
www.hotel-rhaetia.ch



## Un partenaire novateur pour des propriétaires responsables

L'association **HabitatDurable (HD)** a fait ses premiers pas en Suisse romande en octobre 2009. Au niveau suisse, l'association faitière a été fondée en 1988 et compte actuellement environ 9000 membres. **HD** se veut une alternative écologique et éthique aux chambres immobilières cantonales qui, traditionnellement, sont plutôt orientées à droite. Néanmoins, **HD** n'a pas de connotation politique et compte parmi ses membres des politiques de tous bords.



### Les objectifs

**HD** regroupe des propriétaires immobiliers sensibles au principe du développement durable. L'association s'engage pour la conservation du domaine bâti existant, en encourageant l'entretien et la rénovation des bâtiments, des espaces annexes ainsi que de l'espace public dans le respect des perspectives écologiques, sociales et patrimoniales. **HD** se bat aussi pour des conditions de location reconnaissant les intérêts des propriétaires et des locataires. L'association est membre de l'**Alliance pour une politique climatique responsable**. **HD** intervient sur la scène politique pour encourager une législation et une politique délibérément orientées vers la préservation des ressources, les économies d'énergie et la protection du climat.

### Services

**HD** offre gratuitement à ses membres un premier conseil rapide. L'association tient aussi à leur disposition une liste de professionnels compétents et adhérant aux principes d'**HD**. Les domaines traités sont vastes et concernent, entre autres, les techniques et matériaux de construction, la production et les économies d'énergie, les aménagements extérieurs naturels, les assurances, les questions financières et relations équitables entre propriétaires et locataires. Les membres d'**HD** bénéficient aussi de rabais sur des installations solaires et de tarifs d'assurance préférentiels.

**Rejoignez HabitatDurable maintenant et bénéficiez de la gratuité pour l'année 2010!**

Pour plus d'informations rendez vous sur [www.habitatdurable.ch](http://www.habitatdurable.ch) ou demandez de la documentation gratuite au 031 311 50 55 ou par courriel: [contact@habitatdurable.ch](mailto:contact@habitatdurable.ch)

Veronika Pantillon, responsable de projet d'**HabitatDurable**

VOTATIONS  
FÉDÉRALES

- 5 Voter oui, parce que moins d'armes, c'est moins de violence**  
Francine John-Calame  
**6 Mettez vos armes à l'abri!**  
Florian Irminger

POLITIQUE  
FÉDÉRALE

- 7 Une année pour dire non au nucléaire**  
Stéphanie Penher  
**8 Megawatts ou Negawatts?**  
Entretien avec Thierry Salomon, par Philippe Bovet  
**Mouvement anti-nucléaire allemand: mobilisation exemplaire**  
Stéphanie Penher  
**10 Une pratique incompatible avec les droits de l'enfant**  
Claudia Dubacher  
**11 Chronique parlementaire. Passage de témoin**  
Maya Graf

MONDE

- 12 La Patagonie en sursis**  
Ximena Kaiser Morris

DOSSIER  
14-20

## Verdir la ville... et la campagne

- 14 Faire vivre et avancer les idées vertes**  
France Manghardt  
**15 Le paysage genevois en mouvement**  
Anne Bonvin Bonfanti  
**Allons voir ailleurs si l'herbe est plus verte**  
Marc Antoine Messer  
**16 Des bords du Léman...  
...au Gros-de-Vaud**  
Béatrice Métraux/**Bottens**  
**18 Urbaine et verte**  
François Baertschi/**Lancy**  
**L'écologie permet de renforcer le lien social**  
Yvan Rochat/**Vernier**

VALAIS

- 21 Un environnement social à préserver**  
Grégoire Raboud

BERNE

- 22 Nucléaire? Non merci!**  
Pierre Amstutz

NEUCHÂTEL

- 22 Pour un maintien des pâturages boisés jurassiens**

GENÈVE

- 23 Une amnistie fiscale inacceptable en faveur des «amnésiques fiscaux»**  
Sophie Forster Carbonnier

SUISSE ROMANDE

- 24 Cinéma pour un futur durable**  
Nicolas Guignard

PORTRAIT

- 26 Duo de complémentaires**  
Bénédicte Savary

FEUILLETON

- 30 La politique doit-elle viser le bonheur?**  
Luc Recordon

- 30 Impressum**  
**31 Abonnements**

## La sortie du nucléaire n'est pas une utopie

En matière d'efficacité énergétique, nous pouvons faire tellement mieux! La centrale nucléaire de Mühleberg alimente la gloutonnerie des chauffages électriques, des réfrigérateurs mal isolés et des vieilles machines à laver. Alors que des appareils performants nous permettraient d'économiser quatre à cinq fois la consommation actuelle. Qu'il s'agisse des véhicules, des bâtiments, des processus industriels ou de l'électroménager, les technologies existent. Grâce à leur mise en œuvre systématique, près de six milliards de kilowattheures pourraient être épargnés d'ici 2020. C'est pourquoi les Verts demandent que l'étiquette énergétique soit apposée sur tous les biens de consommation, et qu'elle renseigne aussi sur l'énergie grise nécessaire à leur fabrication et leur transport.

Même sans la menace du changement climatique, les Verts investiraient dans l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables. Il y a suffisamment de bonnes raisons à cela: nous ne voulons pas dépendre des pays exportateurs de pétrole et de gaz, souvent aux mains de régimes despotiques, ni vivre dans la peur constante d'une pollution nucléaire causée par une centrale défaillante ou une décharge de matériaux radioactifs. C'est pourquoi nous devons exiger de nos fournisseurs d'électricité qu'ils s'engagent dès à présent dans la voie de l'efficacité et du renouvelable. La transition ne se fera pas du jour au lendemain. Une forte volonté politique et des objectifs ambitieux sont nécessaires.



**Franziska Teuscher**  
Conseillère nationale BE  
Vice-présidente des Verts suisses

# Protégeons la famille.



La place des armes militaires est à l'arsenal, pas à la maison! Sauvez des vies et votez **OUI** le 13 février à la protection contre la violence des armes!

[www.protection-armes.ch](http://www.protection-armes.ch)

du 13 février 2011

## Voter oui, parce que moins d'armes, c'est moins de violence

Le maintien de l'arme de service à domicile est une aberration, responsable chaque année de plusieurs tragédies familiales évitables. La prévention du suicide et la lutte contre la violence domestique commandent que fusils et pistolets d'ordonnance soient conservés dans des arsenaux sécurisés. C'est ce qu'exige l'initiative **pour une protection face à la violence des armes**, que les Verts soutiennent pleinement.

**Q**ue ce soit clair, cette initiative n'a pas pour but de réglementer davantage la détention d'armes à feu des chasseurs, des sportifs ou des collectionneurs, car ces différentes catégories de personnes sont déjà soumises à une réglementation spécifique, qui exige qu'elles soient détentrices d'une licence.

Que demande l'initiative?

- qu'en dehors des catégories mentionnées ci-dessus, les personnes qui souhaitent acquérir une arme à feu justifient d'un besoin et disposent des capacités nécessaires;
- de limiter le nombre d'armes à feu en circulation, en exigeant que l'arme à feu des militaires soit conservée dans des locaux sécurisés de l'armée. En 2007, le nombre d'armes détenues par les ménages helvétiques est estimé à 3,4 millions selon une étude de *Small arms survey* et à 2,2 millions selon le DDPS, Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports;
- que soit établi un registre national des armes en circulation. Notre pays en exige un notamment pour les vaches, les cochons et les voitures, mais pas pour des objets aussi dangereux que les armes – c'est incompréhensible!
- que la Confédération soutienne les collectes d'armes faites par les cantons.

L'Office fédéral de la statistique vient de publier les données sur le nombre de décès dus aux armes à feu et il s'avère que celui-ci subit une baisse continue et bienvenue depuis 10 ans, passant de 466 décès en 1998 à 259 en 2008. Le nombre de suicides dans lesquels une arme à feu a été utilisée diminue aussi, passant de 413 en 1998 à 239 en 2008.



Amnesty International

«Dix bonnes raisons de restreindre la possession d'armes en Suisse»: l'argumentaire édité par le Conseil suisse pour la paix est à lire sur le site de la section suisse d'Amnesty international.

On peut aisément attribuer cette baisse des décès par armes à feu, d'une part à la loi sur les armes à feu qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999 – bien que celle-ci reste très laxiste après sa révision de 2008 – et aussi au fait que notre armée a fait baisser le nombre de ses soldats de 400 000 à environ 200 000, engendrant une diminution dans les mêmes proportions du nombre d'armes militaires dans les foyers suisses.

Si ces deux petites mesures ont déjà eu de tels effets, on peut donc présumer que, si l'initiative est acceptée par le peuple et les cantons, le nombre de décès dus aux armes à feu devrait encore diminuer dans une belle proportion, ce qui serait extrêmement réjouissant.

En 2009, 349 personnes ont péri sur les routes suisses, chiffre en recul par rapport à 2008. Pourtant il ne viendrait à l'idée de personne de demander que la Confédération cesse ses campagnes de

prévention en matière de sécurité routière au prétexte que la baisse du nombre de victimes ne justifie plus les investissements. Il en va de même des personnes qui succombent suite à l'usage abusif d'une arme à feu, elles devraient bénéficier de la même sollicitude.

Chaque suicide, chaque meurtre est de trop! Il est indispensable d'intensifier encore nos efforts de prévention.

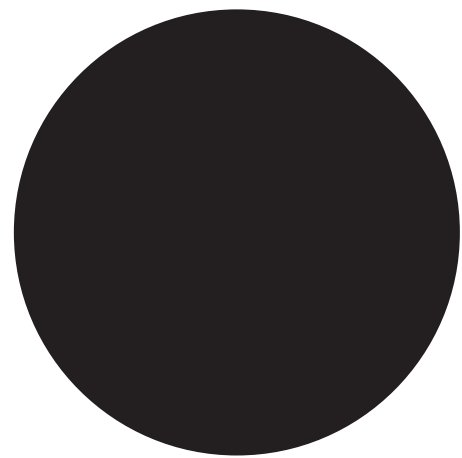


Francine John-Calame  
Conseillère nationale NE

Pour en savoir plus

[www.protection-armes.ch](http://www.protection-armes.ch)

[www.amnesty.ch](http://www.amnesty.ch)



## Mettez vos armes à l'abri!

Avec le suicide des jeunes, notre pays est placé devant un problème majeur de santé publique. Face à un phénomène de cette ampleur, il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires.

La première cause de mortalité des jeunes de 15 à 24 ans est le suicide, avec les accidents de la route. Chez les hommes entre 15 et 44 ans, le suicide est la deuxième cause de mortalité (OFS, 2011). Cette situation est particulièrement inquiétante chez les jeunes hommes qui se suicident bien plus que les jeunes femmes. Par ailleurs, selon le rapport de mai 2005 de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) adopté par le Conseil fédéral, «près de 10% des habitants de la Suisse vont commettre une tentative de suicide au cours de leur vie».

De par le monde, les milieux de prévention du suicide, et l'Organisation mondiale de la santé en tête, agissent en faveur de la réduction des moyens létaux. Le constat de base est que les moyens ne sont pas transmissibles – une personne qui utilise une arme à feu n'utiliserait pas pour autant une autre méthode.

**Le Conseil fédéral dans son message aux Chambres fédérales sur l'initiative sur les armes<sup>1</sup> ne dit pas autre chose: «Ce qui est certain, c'est qu'une limitation de la disponibilité des armes à feu contribue à la diminution des taux de suicide. Dans les pays qui, au cours des deux dernières décennies, ont réussi à restreindre l'accès aux armes à feu (comme par exemple le Canada, l'Australie, l'Ecosse, l'Angleterre et le Pays de Galles), non seulement le nombre de suicides par arme à feu a diminué, mais aussi le taux de suicide en général. Il est en effet prouvé que les instruments ou méthodes de suicide ne sont pas interchangeables.»**

Le Conseil fédéral aurait aussi pu parler de l'Autriche qui, suite à l'adoption de la directive européenne 91/477/EEC, a changé sa législation en matière d'armes à feu en

1997. Conséquence: une diminution de 4,7% de suicides chaque année entre 1998 et 2005 sans pour autant que le pays ne connaisse une augmentation significative du nombre de suicides par d'autres méthodes<sup>2</sup>. La mesure phare de la législation autrichienne de 1997 était l'introduction d'un besoin de justifier l'usage d'une arme à feu pour pouvoir la posséder. Cette mesure est également prévue par l'initiative sur les armes. La Finlande et la Norvège ont connu des résultats similaires suite à la modification de leurs législations et pratiques, notamment en matière de possession d'armes militaires à la fin de la guerre froide<sup>3</sup>. Plus récemment, les décisions de l'armée israélienne ne remettant plus d'armes à de jeunes recrues a eu les mêmes conséquences bénéfiques<sup>4</sup>.

En Suisse, on voit ces dernières années une évolution du nombre de suicides qui confirme les données internationales. La réduction du nombre de recrues, partant du nombre d'armes militaires en circulation, a clairement été accompagnée par une réduction du nombre de suicides, en particulier chez les jeunes hommes. Bref, face à l'inactivité des autorités fédérales en matière de prévention du suicide, «Armée XXI a été la mesure de prévention du suicide la plus efficace que la Suisse ait mise en place durant ces 20 dernières années»<sup>5</sup>.

Alors, «aimez vos enfants, mettez vos armes à l'abri!»<sup>6</sup>



**Florian Irminger**  
Membre du comité de Stop suicide  
Membre de l'Assemblée constituante, Genève

<sup>1</sup> Message relatif à l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes», 16 décembre 2009, p. 147 (09.098).

<sup>2</sup> Kapusta et al., «Firearm legislation reform in the European Union: impact on firearm availability, firearm suicide and homicide rates in Austria», in *British Journal of Psychiatry*, 2007, pp. 253-257.

<sup>3</sup> Voir notamment [www.stopsuicide.ch/La-Finlande-n-est-plus-le-pays-du](http://www.stopsuicide.ch/La-Finlande-n-est-plus-le-pays-du)

<sup>4</sup> Voir notamment <http://armes.stopsuicide.ch/?p=131>

<sup>5</sup> Reisch, «Armée XXI et la prévention des suicides par armes à feu: un heureux hasard pour la Suisse», in *Bulletin des médecins suisses*, janvier 2011, p. 12.

<sup>6</sup> Coyne-Beasley et al., «Love Our Kids, Lock Your Guns», in *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, juin 2001, pp. 659-664.

## Une année pour dire non au nucléaire

En 2011, les citoyennes et citoyens des cantons de Berne, Vaud et Jura se rendront aux urnes pour dire ce qu'ils pensent de la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. Ces scrutins seront purement consultatifs. Mais les populations auront également le droit de faire recours contre le projet. **Les Verts ont choisi d'axer leur campagne électorale sur l'opposition au nucléaire.** De nombreuses possibilités d'action s'offrent aux militantes et militants.

En 2011, les grands groupes producteurs d'électricité Alpiq, Axpo et FMB ont déposé une demande d'autorisation générale auprès de la Confédération pour la construction de trois nouvelles centrales nucléaires. Le processus ainsi enclenché s'étend sur plusieurs années et comprend plusieurs étapes prescrites par la loi. La demande a déjà été examinée par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), qui a rendu son expertise fin novembre 2010. La procédure de consultation dans les cantons concernés a aussitôt démarré et dure jusqu'à fin mars 2011.

Le préavis des cantons n'est certes pas contraignant, mais il envoie un signal fort

à l'intention du reste de la Suisse, en donnant un reflet fidèle de la sensibilité de la population vis-à-vis du nucléaire, en particulier de celle du canton de Berne, où l'implantation d'une nouvelle centrale est prévue à Mühleberg. Le quotidien bernois *Der Bund* le reconnaissait du reste récemment: «En dépit de leur caractère consultatif, les scrutins cantonaux sont des baromètres de l'opinion». Les Bernoises et les Bernois diront le 13 février s'ils veulent que leur canton appuie ou refuse la construction de Mühleberg II. Les populations vaudoise et jurassienne seront appelées aux urnes plus tard dans l'année pour déterminer la position à défendre par leurs autorités respectives. Dans d'autres cantons, la décision incombera au seul Conseil d'Etat.

Lors de l'étape suivante, que l'Office fédéral de l'énergie annonce pour l'été 2011, tous les documents officiels seront rendus publics. Chaque citoyenne ou citoyen pourra faire opposition aux préavis et expertises. Certaines communes disposent en outre d'un droit de recours. Enfin, la décision finale appartiendra au peuple suisse tout entier, qui votera en 2013 ou 2014 sur la construction de nouvelles centrales nucléaires sur son territoire. Ce sera alors le moment de dire non une fois pour toutes à une technologie dépassée.

En cas de victoire du oui, la procédure d'autorisation de construction et d'exploitation suivra son cours normal. Car le référendum national ne portera pas sur les détails des

projets, notamment en ce qui concerne la sécurité des installations. Ce point sera clarifié par voie juridique, ainsi que bien d'autres questions litigieuses.

Pour sortir du nucléaire, il est impératif de renoncer à construire de nouvelles centrales, car elles accapareront les moyens financiers nécessaires au développement des énergies renouvelables. Ces énergies deviendront rapidement rentables si elles sont produites à large échelle et bénéficient des avancées d'une recherche soutenue par les pouvoirs publics. L'agriculture, l'industrie et tout le secteur des arts et métiers seront avantagés. On estime que les énergies renouvelables et les mesures favorisant l'efficacité énergétique pourront faire gagner 25 000 emplois à la Suisse d'ici 2020.

En votant ou en déposant un recours, chaque citoyenne ou citoyen helvétique a les moyens de s'opposer politiquement et juridiquement à une politique énergétique qui conduit dans l'impasse. Mais il y a bien d'autres manières de faire entendre sa voix, pour peu qu'on laisse travailler son imagination: lettres de lecteurs, piques au clair de lune, marches de Pentecôte, chaînes humaines, sit-in, actions spontanées telles que flashmob, théâtre de rue, performances artistiques. Le mouvement anti-nucléaire allemand nous en a fourni de nombreux exemples l'automne dernier.



**Stéphanie Penher**  
Responsable de campagne  
au secrétariat des Verts suisses



# Megawatts ou Negawatts?

Peu connue en Suisse, l'association française Negawatt a développé pour l'Hexagone un scénario énergétique sans nucléaire. Ce concept est basé sur trois axes : la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.



**Entretien avec Thierry Salomon,**  
président de l'association.

**Comment s'est constituée l'association Negawatt?**

– Negawatt est née en 1999 à l'initiative de quelques professionnels de l'énergie, des énergies renouvelables et de ce qu'on appelait les économies d'énergie ou la maîtrise de l'énergie. Les membres ne représentent qu'eux mêmes et jamais un organisme, ce qui leur laisse une forte liberté de parole. L'association elle-même n'a été créée qu'en 2001. En 2003, nous avons publié notre premier scénario Negawatt (Nw), qui montre comment la France peut fonctionner en 2050 sans nucléaire et sortir du toujours plus énergétique, pour exploiter son gigantesque gisement de Nw. Nous avons renouvelé ce scénario en 2006 et allons le réécrire en 2011.

**Quel écho a votre association en France?**

Il est bien supérieur à notre taille et à nos quelque 450 membres. Nous avons une reconnaissance des associations environnementales et des contacts avec des journalistes spécialisés qui savent qu'ils auront avec nous une expertise intéressante à développer. Nous avons l'écoute de certains partis politiques et sommes désormais reconnus dans certains

ministères, même s'ils ne comprennent pas toujours notre message. Nos membres, tous bénévoles, ne se présentent pas au nom de Nw, mais plutôt au nom de leur bureau d'études. Ils n'arrivent donc pas avec une casquette militante, mais avec une casquette d'expert. C'est bien plus efficace.

**En Suisse, lorsqu'on évoque un avenir 100% énergies propres, on évoque seulement l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, pas la sobriété. Cette omission vient peut-être du fait que le principe d'un avenir sobre en carbone est lié au concept de la société des 2000 watts, mis en avant par l'Ecole polytechnique de Zurich, qui est une école d'ingénieurs. La sobriété est pourtant primordiale?**

– Bien sûr et il faut dépasser les termes d'économies d'énergie ou de maîtrise de l'énergie. Nous préférons parler de sobriété et d'efficacité, car cela permet de mieux expliquer le contenu. Ainsi, il y a une sobriété d'usage, dimensionnelle et collective. La *sobriété d'usage* signifie consommation d'énergie adaptée à cet usage, une présence, un niveau de lumière. La *sobriété dimensionnelle*, c'est le

► suite page 10

## Mouvement anti-nucléaire allemand : mobilisation exemplaire

Le gouvernement allemand de coalition a décidé en septembre 2010 de prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires du pays. Le 18 septembre, 100 000 personnes étaient dans la rue pour manifester leur opposition et exiger la sortie immédiate du nucléaire. En novembre, des milliers de militantes et militants anti-nucléaires ont bloqué un convoi transportant des déchets nucléaires vers les dépôts intermédiaires de Gorleben. La vague de protestation n'a pas faibli en dépit des températures hivernales.

Résolument pro-nucléaire, la coalition gouvernementale des chrétiens-démocrates et libéraux au pouvoir en Allemagne a su gagner le parlement à sa volonté de prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires. Mais la population, par la voix des mouvements citoyens, des syndicats, des églises, de diverses associations professionnelles, et bien sûr des Verts, lui a aussitôt fait comprendre qu'elle ne l'entendait pas de cette oreille. Alors que les organisations issues de la société civile préparaient des recours contre l'autorisation d'exploitation des centrales nucléaires, le groupe parlementaire des Verts au Bundestag portait plainte auprès du Tribunal fédéral allemand.

Cette vague d'oppositions laissait prévoir une mobilisation massive contre le transport de déchets nucléaires par convoi spécial (dit « Castor »), du centre de retraitement de La Hague jusqu'à Gorleben, au nord de l'Allemagne. Réunis pour une grande manifestation à Berlin, les citoyennes et citoyens ont été très nombreux à emprunter les bus pour Gorleben. « Les gens veulent concrétiser ce qui constitue l'essence de la démocratie : la libre expression de leur opinion et leur droit de se rassembler et de manifester. Les sit-in en sont l'expression », dit Claudia Roth, présidente du groupe parlementaire de l'Alliance 90/Les Verts au parlement allemand.

Le blocus du convoi Castor par les anti-nucléaires a été couronné de succès : les onze wagons de déchets nucléaires ont nécessité 92 heures, du 6 au 9 novembre 2010, pour rejoindre Gorleben. Jamais manifestation de protestation contre les déchets radioactifs n'avait été aussi nombreuse – une importante victoire pour le mouvement anti-nucléaire allemand et européen.

Du 11 au 14 décembre 2010, une opposition jusqu'alors embryonnaire s'est développée dans le nord-est de l'Allemagne contre un autre convoi Castor, en direction de la station balnéaire de Lubmin, sur les bords de la Baltique, qui abrite elle aussi un dépôt temporaire de déchets nucléaires.

Le mouvement anti-nucléaire allemand tire sa puissance d'une très large implantation dans la population. Toutes et tous se sentent concernés par l'organisation de manifestations presque toujours pacifiques, et effectuent le travail de mobilisation nécessaire.

Stéphanie Penher



© Greenpeace / Andrew Kerr

bon dimensionnement d'un équipement pour un besoin et il y a énormément de surconsommation d'énergie par surdimensionnement. Des voitures ou des logements par exemple. La sobriété collective ou conviviale, c'est ce qui peut relever de la mutualisation ou du partage de certains équipements. D'une manière générale, la sobriété relève d'une pédagogie individuelle et surtout collective, car il faut dépasser le seul «j'éteins la pièce en sortant». Ça ne suffit pas.

Le scénario Nw permettrait à la France, qui a 80% de courant nucléaire, de sortir de l'atome à l'horizon 2050. La Suisse, elle, n'a que 40% de courant nucléaire. L'abandon du nucléaire y serait encore plus simple?

– La réponse est clairement oui. Une grande partie du gisement de Nw compensera ces 40%. Sans oublier de développer un peu l'éolien et le solaire, et d'exploiter la biomasse en cogénération, notamment en hiver. La Suisse est bien mieux placée que la France, notamment avec 60% de courant hydraulique qui est la meilleure électricité qui soit. Elle est propre, faite avec un rendement extraordinaire de 80 à 90%, stockable. Vous n'avez aucune raison de ne pas y arriver.

Entretien : Philippe Bovet

Pour en savoir plus

[www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)



## Nucléaire? Non merci!

C'était le thème du dossier du numéro 12 du Bulletin Vert (2008).

Au sommaire notamment: «Le combat anti-nucléaire, fondement de l'identité des Verts», par Laurent Rebeaud, «Le nucléaire n'est pas une option», par Christian van Singer et «Ni nucléaire, ni effet de serre» ([www.ninucleaire-nieffetdeserre.org](http://www.ninucleaire-nieffetdeserre.org)).

A consulter dans nos archives:  
[www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)

# Une pratique incompatible avec les droits de l'enfant

Les familles qui demandent une régularisation de leur séjour en Suisse pour «cas de rigueur» (octroi d'un permis humanitaire) reçoivent souvent une réponse négative.

Les victimes en sont aussi leurs enfants nés et scolarisés en Suisse. C'est ce que dénonce l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers.

Dans certaines conditions, les familles séjournant sans permis valable sur le sol suisse peuvent faire régulariser leur situation en invoquant le «cas de rigueur». Celui-ci est défini par des critères légaux hautement sujets à interprétation et régulièrement précisés par la jurisprudence. Les cantons ont cependant une importante marge de manœuvre dans l'application de ces critères – une marge de manœuvre souvent utilisée en violation des droits humains des personnes concernées.

L'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE) a examiné la pratique en matière de cas de rigueur et publié un rapport intitulé «Les familles en procédure de cas de rigueur».

A partir de huit cas soigneusement documentés, il montre que les critères exigés pour la régularisation peuvent être interprétés et appliqués de façons très différentes. Les familles les plus touchées sont celles dont la demande d'asile a été rejetée. Elles n'ont en effet pas la possibilité de recourir contre la décision du canton de ne pas accorder le cas de rigueur. Lors de la dernière session d'hiver des Chambres fédérales, la conseillère nationale Verte Katharina Prelicz-Huber (ZH) a déposé une intervention parlementaire demandant que toutes les personnes à qui le cas de rigueur a été refusé puissent avoir le droit de recours contre une décision négative du canton.

Bien que la loi contienne des dispositions à ce sujet, les enfants sont rare-

ment pris en considération. Les autorités se basent en général sur la situation des parents et négligent celle des enfants.

**Cette pratique est particulièrement choquante lorsque les enfants et les adolescents concernés vivent depuis des années en Suisse, parlent couramment une langue nationale, sont scolarisés et parfaitement intégrés dans notre pays.**

L'ODAE exige que les droits de l'enfant ne soient plus systématiquement sacrifiés au profit d'intérêts politiques. La Convention sur les droits de l'enfant doit être appliquée de manière conséquente dans la pesée d'intérêts qu'implique la procédure de cas de rigueur.

**Claudia Dubacher**  
Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE)

Pour en savoir plus

[www.odaе-suisse.ch](http://www.odaе-suisse.ch)

Le rapport «Familles en procédure de cas de rigueur» peut être lu et téléchargé sur le site de l'ODAE, rubrique «informations».



Chronique parlementaire

## Passage de témoin

Retour sur la session d'hiver des Chambres fédérales

La session d'hiver du Parlement fédéral a débuté comme chaque année par l'élection des présidents des deux Chambres. Pour la première fois dans l'histoire de la Confédération, une personnalité issue du groupe parlementaire des Verts intègre la présidence du Conseil national. En conséquence, et selon toute vraisemblance, les Verts présideront enfin la Chambre du peuple en 2013, après 34 ans de présence sous la coupole fédérale (en 1979, Daniel Brélaz fut le premier député national Vert au monde!). Un résultat que l'on doit au patient travail de Cécile Bühlmann et Thérèse Frösch, qui ont successivement présidé le groupe durant les dix dernières années, et ont dû batailler ferme avec les autres partis.

Le groupe a nommé Maya Graf pour recevoir ce mandat solennel. Je suis très honorée par le soutien que m'ont témoigné tous les groupes du Conseil national, et la dignité de ma nouvelle fonction m'inspire un grand respect. Je vais m'acquitter de ma mission avec joie et professionnalisme, dans un premier temps comme seconde vice-présidente du National. Ainsi, au niveau fédéral, les Verts occupent enfin la position qui est déjà la leur dans la plupart des cantons: ils sont reconnus comme un partenaire politique à part entière, fiable et constructif.

Comme cette nouvelle tâche au service de tout le Conseil est incompatible avec un engagement exclusif pour mon groupe, je remets mon mandat de présidente du

groupe des Verts. Celui-ci devait donc élire une nouvelle personne à ce poste. Quatre membres du groupe se sont portés candidats. Après trois tours de scrutin, le vote des parlementaires Verts a désigné le genevois Antonio Hodgers, représentant de la «nouvelle génération», élu par douze voix contre onze. Je le félicite chaleureusement et lui souhaite de remplir sa tâche avec succès et enthousiasme. J'ai pour ma part adoré faire ce travail. Ma devise a toujours été «Nous avons tant de travail à faire ensemble: retrouvons nos manches!» Lorsque Antonio déclare vouloir œuvrer à la cohésion du groupe et augmenter sa visibilité, je ne peux que l'encourager. Je me réjouis de l'objectif qu'il s'est fixé: renforcer la position des Verts dans toutes les institutions. Allez les Verts!

Durant cette session d'hiver, qui comprend traditionnellement beaucoup de moments festifs (chacun y allant de son repas de Noël), nous avons cependant aussi beaucoup travaillé.

Les Verts ont approuvé la loi sur la Poste après un débat houleux. L'ouverture complète du marché a pu être empêchée, mais au prix d'un compromis qui oblige le Conseil fédéral à rediscuter la suppression du monopole sur les envois de moins de 50 grammes d'ici trois ans. Ce monopole est le garant d'un financement des prestations de base et d'un service public fort dans toutes les régions – ce qui fait sens aussi bien d'un point de vue économique qu'écologique.

En revanche, les Verts rejettent la loi sur l'organisation de la Poste: la transfor-

mation de l'entreprise postale en société anonyme ne répond à une nécessité que si l'on vise sa privatisation, ce que les Verts ne veulent pas.

La 6<sup>e</sup> révision de l'assurance-invalidité aura tenu une place importante durant la troisième semaine de la session. Elle a donné lieu à des discussions passionnées. Celles-ci ont malheureusement toujours vu s'affronter le camp de la gauche et des Verts contre le centre et la droite, en conséquence de quoi nous avons perdu tous les votes visant à améliorer cet important objet de politique sociale. Au Conseil des Etats maintenant de se pencher sur ce dossier durant la session de printemps. Il s'agit d'empêcher que des milliers de personnes souffrant de maladies psychiques ne perdent leurs rentes suite au premier train de mesures pour l'assainissement de l'AI. On peut certes se réjouir que cette révision prévoie d'intégrer davantage les bénéficiaires de rentes AI dans le monde du travail. Mais pour atteindre ce but, il est indispensable de fixer des quotas pour les entreprises, ce qui a été refusé. Le seul point positif du projet – l'introduction d'un budget d'assistance – risque ainsi de passer à la trappe. Les Verts demandent qu'il soit traité séparément et mis en œuvre le plus rapidement possible.

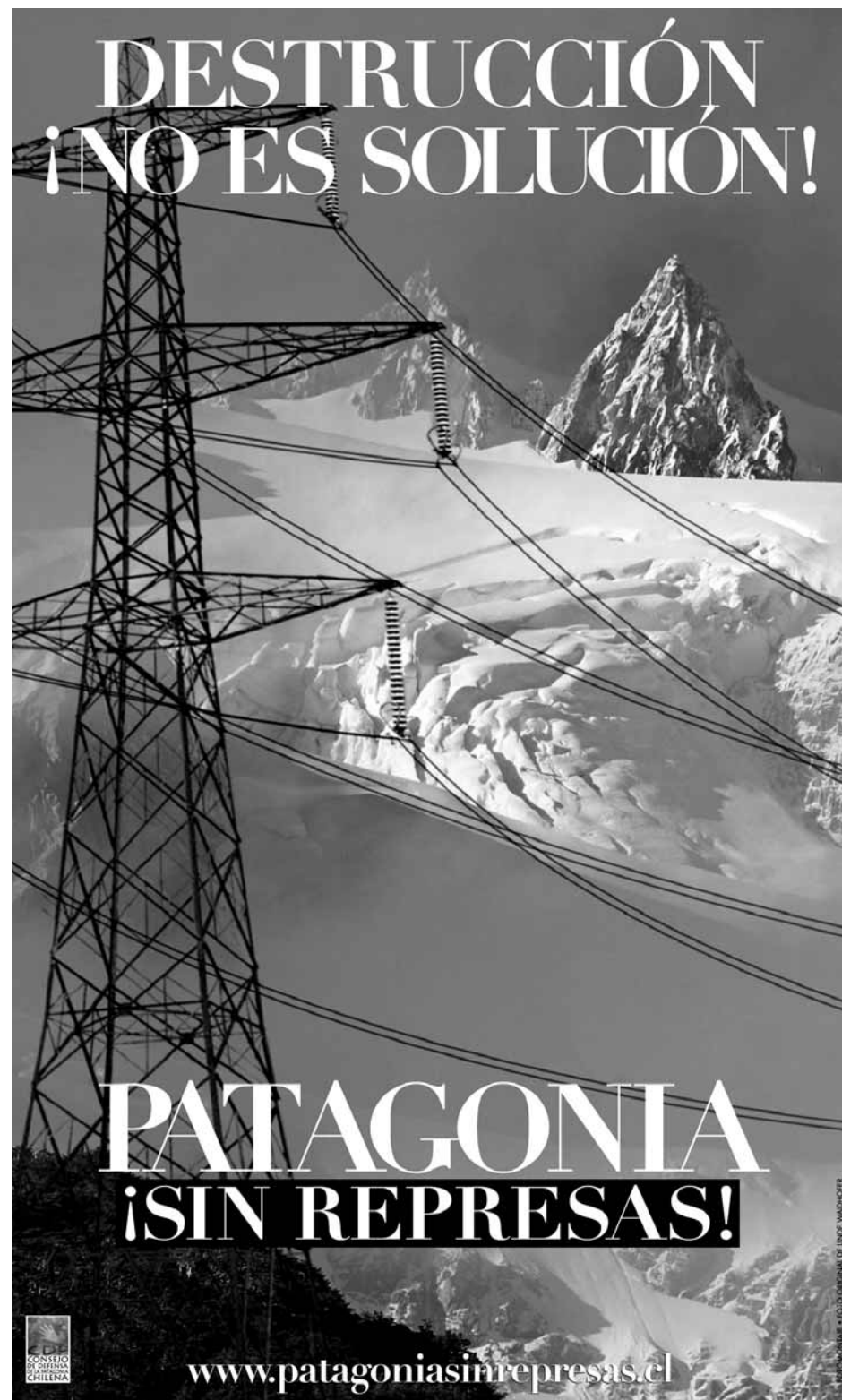
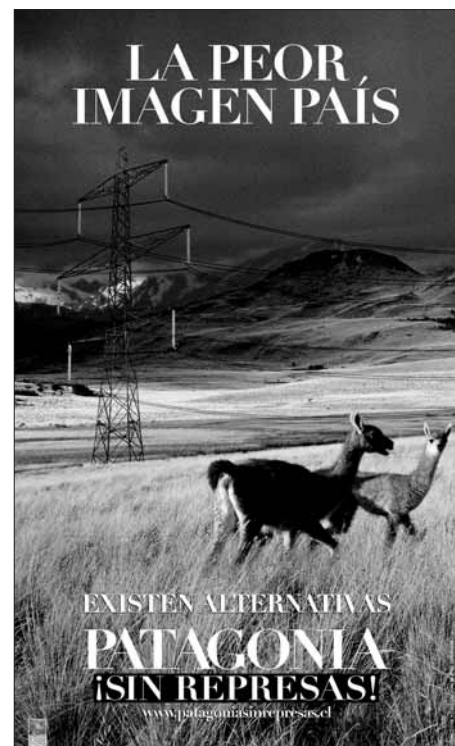
**Maya Graf**

Conseillère nationale BL  
Présidente du groupe parlementaire des Verts jusqu'à fin 2010  
Seconde vice-présidente du Conseil national en 2011



# La Patagonie en sursis

L'écrivaine et militante indienne Arundhati Roy a écrit que « les grands barrages sont au développement d'une nation ce que sont des bombes nucléaires à son arsenal militaire »<sup>1</sup>. La Patagonie chilienne vit actuellement sous la menace de cette éventualité.



Le problème énergétique est aujourd'hui mondial et le Chili n'échappe pas à cette réalité, en tant que pays en plein développement. Bien que sa « folle géographie » de 4300 km du nord au sud lui permette de développer toutes sortes d'énergies renouvelables et propres, c'est avant tout la recherche de profit à court terme d'entreprises privées qui est mise en avant par des projets de barrages hydro-électriques, aux dépens des populations et de l'environnement.

La Patagonie, bout du monde d'une rare beauté, à la nature préservée et parfois même inexplorée, à la pointe extrême du continent américain, est menacée par des multinationales européennes. Ainsi, HidroAysén (sous contrôle de la société nationale italienne d'électricité Enel et de l'espagnole Endesa) a l'ambition de construire cinq grands barrages sur les fleuves Baker et Pascua. Par ailleurs, Energia Austral (appartenant à l'entreprise minière suisse Xstrata) prévoit de construire trois barrages sur les fleuves Cuervo, Blanco et Condor.

Outre la destruction des bassins hydrographiques, ces différents barrages exigent

la construction de 2200 km de lignes électriques et de six mille tours mesurant jusqu'à 70 mètres de haut, afin d'alimenter la capitale, Santiago. La moitié sud du pays serait donc affectée de manière disproportionnée. Il faut également compter tout au long du parcours sur les risques humains et naturels : séismes, éruptions volcaniques.

Comme en Suisse, la nature et le paysage sont des atouts majeurs du tourisme dans la région d'Aysén, qui mise sur un développement touristique de qualité et hautement respectueux de l'environnement. Détruire la Patagonie pour affronter la demande grandissante d'électricité dans le pays sans passer par le développement des énergies renouvelables serait plus que catastrophique, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social.

La société chilienne a fortement réagi contre ces projets. Le rôle joué par le Conseil de défense de la Patagonie chilienne (CDP) et sa campagne « Patagonie sans barrages »<sup>2</sup> est pour beaucoup dans l'information et la mobilisation de la société civile. Ce rejet est si important que l'entreprise HidroAysén tente actuellement de renverser l'opinion à travers une campagne assez maladroite<sup>3</sup> visant à faire craindre un éventuel manque d'électricité pour les dix ans à venir.

Quant aux autorités gouvernementales compétentes, elles en sont à l'examen des études d'impact et n'ont pas pris pour l'heure de décision finale. Si le projet HidroAysén était approuvé, la première centrale serait alors active en 2019.

Le Chili pourrait et devrait mettre en place des politiques publiques développant en priorité les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cela mettrait en valeur l'énorme potentiel du pays en ressources éoliennes, solaires, géothermiques, de petites centrales hydrauliques, de la biomasse, sans compter la force des vagues sur 4000 km de côtes pacifiques. Cela lui

permettrait également de réduire ses dépenses et de sortir de sa trop grande dépendance des combustibles importés. La sécurité énergétique fait également partie d'un développement soutenable.

**La Patagonie est un patrimoine de l'humanité qui joue un rôle important dans l'équilibre écologique planétaire. Cette région, qui héberge d'importantes réserves d'eau douce, subit aussi les effets du réchauffement atmosphérique. Sa protection est donc une priorité pour tous.**

En Suisse, nous pouvons soutenir cette campagne, faire pression sur Xstrata, et contribuer, avec les Chiliens, à éviter les « bombes nucléaires » que pourraient être ces grands barrages.



**Ximena Kaiser Morris**  
Déléguée des Verts suisses aux Global Greens

<sup>1</sup> Arundhati Roy, *The Greater Common Good*, 1999.  
<sup>2</sup> Le Conseil est une coalition de 70 organisations locales, nationales et internationales.  
<sup>3</sup> Pour voir les clips : [www.hidroaysen.cl/site/videocampana](http://www.hidroaysen.cl/site/videocampana)

Pour en savoir plus  
[www.patagoniasinrepresas.cl](http://www.patagoniasinrepresas.cl)



**¡PATAGONIA SIN REPRESAS!**



# Verdir la ville... et la campagne

**Ce printemps, les communes des cantons de Vaud, Genève et Fribourg renouvellent l'ensemble de leurs instances politiques.** Ces élections seront un test important pour le parti au tournesol, dans la perspective des fédérales d'octobre 2011. Si les listes vertes fleurissent un peu partout, certaines visent la conquête, d'autres la consolidation. Des agglomérations périurbaines confrontées à un développement rapide aux petites communes rurales ne connaissant pas le système des partis, les territoires offrent une variété d'enjeux à la mesure de leur diversité, et exigent des programmes et des stratégies taillés sur mesure. Après un aperçu des spécificités cantonales, la parole à quatre candidates et candidats, pour une présentation des problématiques caractéristiques de leurs communes, mais aussi emblématiques de réalités démographiques qu'on retrouve ailleurs.

## Faire vivre et avancer les idées vertes

En mars 2011, c'est reparti ! Le canton de Vaud renouvelle ses conseillers communaux et ses municipaux. Dans ce cadre, les Verts affichent une ambition : être présents dans toutes les villes du canton. Et renforcer leur présence féminine, notamment dans les exécutifs.

Les élections communales sont importantes. Les Verts défendent la décentralisation du pouvoir, qui est d'ailleurs l'une des cinq valeurs-clé de leur charte, la commune est le premier lieu de participation citoyenne. Ce ne sont donc pas moins de 260 candidats et candidates que les Verts vaudois présentent au suffrage des électrices et électeurs du canton. Une répartition équilibrée des deux sexes fut bien sûr favorisée, ainsi qu'une place pour les étrangères et les étrangers, dont la participation à la vie de la cité a toujours été soutenue par les Verts. Ces candidates et candidats s'engagent notamment à

œuvrer à l'intégration de toutes et tous dans la vie sociale, à un développement urbain convivial et respectueux de l'environnement et à la qualité du cadre de vie, non seulement pour nous mais pour nos enfants.

La grande ambition, cette année, est de «verdir la ville», en proposant, dans toutes les villes du canton de Vaud, une liste verte indépendante. Dans certains lieux comme La Tour-de-Peilz, Ecublens, ou encore Gland, ce sera une liste nouvelle, composée de nouveaux candidats et candidates, donc pour la plupart non encore élu-e-s au Conseil communal, qui se lanceront pour faire vivre et avancer les idées vertes. Ailleurs, comme à Morges par exemple, le groupe, jusque-là allié au Conseil communal à d'autres formations politiques (notamment au Parti socialiste), prendra son indépendance pour clairement afficher ses couleurs et s'enrichir de forces nouvelles pour promouvoir, toujours en collaboration avec ses partenaires privilégiés il va de soi, un projet de société plus ouvert, tolérant et écologique.

Une autre ambition cette année est de soutenir les femmes, compétentes et motivées, et il y en a, qui souhaitent relever le

défi d'un exécutif communal. Les deux portraits qui suivent, à Lutry et à Bottens (pages 16-17), illustrent bien la richesse des personnalités que recèle notre mouvement, ainsi que les divers enjeux et possibilités de changement. Qu'il s'agisse d'une petite commune sans formations politiques clairement identifiées, où chaque avancée requiert négociation, doigté et modération dans ses ambitions. Ou qu'il s'agisse d'une commune en voie de devenir ville et où l'argent pose moins problème que le manque d'idées de la droite au pouvoir.

Les Verts ont toujours plus les moyens de faire la différence. Puissent les Vaudoises et les Vaudois leur en donner les moyens ce 13 mars dans les urnes.



**France Manghardt**  
Secrétaire politique des Verts VD

## Le paysage genevois en mouvement

Les élections municipales ont lieu ce printemps à Genève, le 13 mars pour les parlements et le 17 avril pour les exécutifs. 150 candidates et candidats Verts se présentent sur l'ensemble du canton, dont 13 à l'exécutif, avec pour objectifs d'accroître nos représentants dans les différents conseils et ainsi faire avancer nos idées.

Pour la première fois, des Vert-e-s briguent un siège au Conseil administratif d'Onex (Ruth Baenziger) et de Troinex (Brigitte Schneider-Bidaux); des candidatures fortes comme celles de Nicolas Walder à Carouge ou Pierre-Alain Tschudi à Meyrin devraient venir renforcer nos neuf élus actuels dans des exécutifs communaux, parmi lesquels François Baertschi à Lancy et Yvan Rochat à Vernier (voir pages 18-20). Depuis les dernières élections il y a quatre ans, le paysage

politique du canton a changé, essentiellement du fait de la montée du MCG et de ses slogans populistes, qui rencontrent un succès inquiétant, et qui pousse les partis de droite à l'imiter. La récente création des Vert'libéraux, qui ne sont pour l'instant présents que dans peu de communes et recrutent pour l'essentiel à droite, constitue l'autre principale nouveauté de ces élections. Ces deux partis, ne menaçant pas directement les listes écologistes, redéfinissent néanmoins l'échiquier politique, laissant envisager quelques surprises.

Gros morceau de ces élections, la section Ville de Genève aura la possibilité de voir deux Vert-e-s se faire élire, Esther Alder et Boris Drahusak ayant été désignés en assemblée générale. Patrice Mugny termine en effet son mandat, tout comme le socialiste Manuel Tornare, laissant ainsi deux places vacantes. Cette potentielle première dans l'histoire du parti dépend toutefois de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la liste Verte devra faire mieux que celles de ses alliés de gauche (socialistes et Ensemble à gauche) afin de pouvoir légitimement prétendre à

## Allons voir ailleurs si l'herbe est plus verte

De même qu'en astronomie, du fait de leurs différentes révolutions, les corps célestes se retrouvent parfois dans un parfait alignement, tous les vingt ans, en terres fribourgeoises, implacablement, les législatures communales, cantonales et fédérales arrivent à échéance la même année.

En 2011 donc, le 20 mars est jour d'élection, avec le premier tour des élections communales. Nous poursuivrons à l'automne avec les élections fédérales et terminerons l'année en beauté avec les cantonales. Trois défis et autant d'échéances importantes et d'opportunités à saisir. Il y a lieu d'être bon partout et de tirer le meilleur de chacun des passages dans les urnes. C'est là une occasion rare de progresser et de se diversifier.

Le canton de Fribourg n'a pas, jusqu'alors, facilement ouvert ses bras pour embrasser les thèses écologistes et les Verts y accusent un certain retard par rapport à la situation dans les autres cantons de Suisse occidentale. Vieux bastion conservateur PDC, le cœur de Fribourg demeure encore profondément ancré du côté bourgeois. Malgré l'effondrement progressif et régulier de l'hégémonie PDC, le canton reste fortement marqué par sa typologie particulière, même si ceci relève souvent de l'a priori trompeur : canton rural, périphérique de deux grands centres métropolitains, cœur de ce que le Studio Basel de

deux sièges plutôt qu'un. Ensuite, il ne faudra pas s'endormir sur nos lauriers sous prétexte que la Ville est majoritairement à gauche, car, du côté de la droite, certains candidats atypiques ont commencé leur campagne très tôt, s'affichent régulièrement dans les médias et entretiennent des contacts presque quotidiens avec la population. Enfin, il conviendra, et ce pour tous nos candidats et candidates, de faire une campagne audacieuse et proche des préoccupations des habitants en mettant en avant nos valeurs et en ne négligeant pas le facteur humain. En basant son programme sur les engagements d'abord, la Ville se donne en tout cas les moyens d'y parvenir.



**Anne Bonvin Bonfanti**  
Présidente du Forum des sections Les Verts GE

l'EPFZ s'était amusé à dénommer la «*stille Zone*», où chaque implantation commerciale, industrielle, chaque nouvelle infrastructure routière, sont perçues comme la marque d'une modernité enfin atteinte, quelles que soient les nuisances générées.

Jusqu'alors les Verts ont été forts et crédibles dans la capitale cantonale, enregistrant de bons pourcentages (environ 12% en 2006) et occupant même jusqu'en 2001 un fauteuil à l'exécutif. Les élections communales sont l'occasion d'étendre notre action à l'ensemble du canton. Une grande énergie a été investie pour constituer des listes dans d'autres communes d'importance. A ce jour, le canton ne compte «plus» que 168 communes, grâce à des vagues de fusions. Il n'en demeure pas moins que celles-là sont restées petites et que, sauf une douzaine d'exceptions, elles ne comptent pas de parlement élu. Ces communes sans parlement résistent aussi vaillamment à la «politisation», vu en terres fribourgeoises comme un frein à la défense du bien commun. Les partis peinent donc et souvent s'abstiennent de constituer des listes trop clairement identifiables dans la grande majorité des communes. Ce sont donc autant de listes d'«entente communale», de «liste citoyenne», etc. Cette réticence des citoyens à élire des candidats Verts se sont désintéressés de l'enjeu communal, préférant porter leur vue sur le Grand Conseil, là où la politisation est non seulement admise mais aussi la règle.

En 2001, aucune liste n'avait pu être constituée sous l'appellation «Verte»; en 2006, une liste Verte était présentée en ville

de Fribourg. Cette année, plusieurs listes sont présentées en plus de celles de Fribourgville. Dans les communes sans parlement où des membres ou sympathisants sont candidats au Conseil communal (exécutif), cela se fait sur des listes citoyennes ou d'alliance large. A Villars-sur-Glâne, troisième ville du canton, une liste ambitieuse est présentée en visant notamment un fauteuil à l'exécutif. A Bulle, le sort nous a réservé bien des déconvenues et malgré des efforts de convictions et de démarchage, nous ne pourrions être présents dans ce bastion historique du PLR passé aux mains du PS en 2006. Ailleurs, à Romont par exemple, chef lieu du très conservateur district de la Glâne, une liste partira à l'assaut tant du parlement que de l'exécutif.

Dans une triple année électorale, la première élection offre indéniablement une dynamique pour les enjeux suivants. Une belle progression en ville de Fribourg ainsi que l'entrée d'élus Verts dans les parlements et les exécutifs d'autres communes seront une chance pour la suite. Là où nous aurons fait campagne au printemps, les candidatures au Grand Conseil bénéficieront d'une visibilité renforcée. Ces élections communales sont donc à la fois un défi et un tremplin.



**Marc Antoine Messer**  
Président des Verts FR

# Des bords du Léman...

**Lutry, 9300 habitants.** Le territoire de cette commune s'allonge depuis le lac jusqu'à 800 mètres d'altitude vers les forêts du Jorat. Sa partie orientale est située dans le périmètre de protection de Lavaux, avec des hameaux viticoles typiques tels Savuit ou Le Châtelard. Près de 70% de la superficie communale est en zone viticole, agricole ou forestière.

Ces dernières années, l'urbanisation s'est essentiellement développée dans les hauts de la commune. A part quelques quartiers situés près du lac, la densité d'habitation reste faible. Comme les transports publics sont peu nombreux et qu'il n'y a pas de desserte vers les trois gares ferroviaires situées sur le territoire communal, la grande partie du trafic automobile est générée par les habitants eux-mêmes. Ce trafic ne cesse d'augmenter (jusqu'à 25 000 véhicules/jour) et génère localement des nuisances importantes dues au bruit et à la pollution.

Par ailleurs, Lutry est une commune riche. Elle dispose de revenus et de réserves importants qui lui permettraient d'auto-financer ses projets. Toutefois, malgré une situation financière très enviable et sa participation au PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges), la municipalité actuelle, composée uniquement de membres du Parti libéral-radical, n'a mis en place aucune politique publique pour accompagner l'urbanisation de la commune ou prévenir sa transformation en ville-dortoir haut de gamme. Que ce soit en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de logement ou d'énergie, aucun projet n'a

été présenté au Conseil communal au cours de cette législature. Dans ce contexte, les contributions d'une municipale Verte seraient particulièrement opportunes et nombreuses!

Il s'agirait avant tout de développer l'accès aux gares et de les équiper de parkings d'échange pour faciliter l'usage des trains régionaux qui circuleront bientôt à une fréquence au quart d'heure. Puis, il faudrait augmenter la fréquence des bus qui relie les hauts et les bas de la commune, aménager des pistes cyclables et des chemins piétonniers sécurisés. L'installation de vélos en libre-service serait un

atout supplémentaire pour cette commune touristique.

Les nouveaux quartiers devraient intégrer des petits commerces, des écoles et des garderies pour éviter les déplacements inutiles. Ils pourraient aussi offrir des logements à des loyers abordables, pour que les jeunes et les habitants actuels puissent continuer de vivre à Lutry. Des terrains communaux pourraient être mis à disposition de coopératives d'habitation, ce qui permettrait de contrer les prix du marché particulièrement prohibitifs dans notre région. Il s'agirait également d'examiner la densification de certaines zones d'habitation proches des transports publics.

En matière d'économies d'énergie, les fonds à disposition, qui n'est pratiquement pas utilisé aujourd'hui, devrait servir à sensibiliser la population et soutenir le recours aux énergies renouvelables. Les toits plats des bâtiments du quartier de

Taillepied seraient tout indiqués pour l'installation de panneaux solaires. L'éclairage public serait un autre axe d'action intéressant pour une commune avec un habitat aussi dispersé, de même que l'amélioration de la collecte et du recyclage des déchets. Les Verts ont réussi à bloquer l'introduction d'une taxe forfaitaire au sac, mais rien n'a encore été entrepris pour créer de nouveaux points de collecte ou offrir un service de broyage à domicile.

La liste n'est pas exhaustive, mais elle donne un aperçu des changements qui pourraient être entrepris si des idées Vertes étaient insufflées au sein de la municipalité de Lutry. Ces actions qui peuvent sembler banales à la plupart des Verts, ne sont pourtant même pas encore envisagées à Lutry et dans de nombreuses autres communes du canton. C'est le moment idéal pour apporter de nouvelles idées et des idées vertes à Lutry.



**Alessandra Silauri**  
Conseillère communale  
et députée, candidate  
à la Municipalité de Lutry

Lutry VD

# ...au Gros-de-Vaud

**Bottens, 1100 habitants.** Petite commune du Gros-de-Vaud située à 12 km au nord de Lausanne, autrefois exclusivement rurale, Bottens se tertiarise lentement. Elle ne compte plus aujourd'hui que neuf paysans « couleur de lait ».

Le village ne compte pas d'industries, mais quelques artisans (serrurerie, charpente, mécanique). Voisine d'Echallens (5000 habitants) et de Cugy (3000 habitants), Bottens joue bien le jeu de la solidarité régionale en participant activement aux associations régionales telles que Lausanne-Région ou encore l'association Région du Gros-de-Vaud. Élément digne d'intérêt, depuis décembre 2002, Bottens est relié au réseau des Transports publics lausannois par la ligne 60.

L'arrière-pays est conservateur et Bottens n'échappe pas à cette tendance. Il n'est donc pas simple de faire entendre une voix verte, féminine qui plus est dans

un exécutif municipal « non politisé », dit « d'entente ». L'arme absolue est la collégialité, doublée de communication et d'originalité. C'est ainsi que, sensibilisée à la problématique du développement durable, la municipalité a mis en place avec quelques conseillers communaux un Agenda 21. Diverses actions ont été organisées par cette poignée d'« écologues motivés »: plusieurs ramassages de déchets hautement polluants, journées « coup de balai » en forêt et le long des cours d'eau, une séance d'information sur le compostage, etc. Agenda 21 a également mis sur pied « sa » semaine de la mobilité: découverte à pied des bornes et limites communales, parcours en forêt et dans de

sauvages cours d'eau, familiarisation avec la mobilité douce, prêt de vélos électriques. Voilà de belles occasions d'échanges, de solidarité et de partage qui donnent tout son sens à la cohésion sociale. Le troisième âge n'a pas été oublié, Agenda 21 a créé le Senior-bus, navette qui amène – à très bas prix – les anciens du village deux fois par mois au bourg le plus proche pour profiter du marché, des animations ou consulter les services administratifs et médicaux régionaux.

Etre Verte dans un petit exécutif communal, c'est dire et expliquer sans relâche les énergies renouvelables – Bottens planche sur l'implantation d'éoliennes sur son territoire – les mesures d'essai-

nissement énergétique (beaucoup plus difficile), les transports publics, les P+R, etc.

Les questions liées à l'avenir du territoire, à la scolarité, à l'accueil para et périscolaire, à la santé, relèvent de réflexions régionales plus globales. Il faut donc investir du temps dans les institutions supra-communales, sorte de *think tank* régional. En effet, au delà de la gestion quotidienne d'une petite communauté, il s'agit de trouver sa place dans les grands courants économiques et territoriaux. Facile de rédiger un courrier, d'organiser une visite locale, aisé d'aller à un rendez-vous de chantier, de recevoir le citoyen, de faire réparer des canalisations défectueuses, d'apaiser les querelles de voisinage. Bien plus inquiétant est la question de l'avenir d'une communauté rurale vaudoise en termes de population, de développement urbanistique, économique, de durabilité et de cohésion sociale. Les nombreuses

réflexions vertes sur la démographie, l'économie, l'environnement me donnent des outils et arguments pour échanger avec mes collègues. Mais il est parfois difficile de partager ses préoccupations avec un collègue qui ne jure qu'en termes de croissance économique!

Débattre, écouter, convaincre sans dogmatisme encore et toujours. C'est ce respect mutuel qui a permis, par exemple, l'adhésion de Bottens au parc naturel périurbain du Jorat, le plus grand massif forestier du plateau suisse, qui a permis de mettre en évidence des zones paysagères d'importance dans notre plan directeur communal (en cours d'adoption), qui a initié une vaste réflexion sur la mobilité au village.

Elue municipale en 2002 sans étiquette partisane, je garde néanmoins l'espoir de voir les idées vertes toujours plus reconstruites et appréciées. C'est cet espoir qui me pousse à me représenter à ces élections.



**Béatrice Métraux**  
Municipale à Bottens  
et députée,  
vice-présidente  
des Verts VD

Bottens VD

# Urbaine et verte

**Lancy, 28 000 habitants.** Cette commune suburbaine était couverte de champs de blé il y a encore 40 ans. Le passage relativement rapide d'un statut de village à celui de ville a été pour certains un traumatisme et le sentiment que Lancy a perdu de son âme est encore présent chez bien des personnes, surtout les aînés. Néanmoins, l'aménagement du territoire condamne Lancy à se densifier et ce n'est pas le moindre des défis que de parier sur un développement quantitatif n'excluant pas la qualité de vie propre à la ville.

**E**n deux mots: adieu la « maison ça m'suffit » pour tous, place maintenant à des logements accessibles à tous et surtout à des espaces publics généreux et fonctionnels. Depuis bientôt 8 ans, j'ai comme dicastère (c'est comme ça qu'on dit à Genève) l'aménagement du territoire et les affaires sociales. J'ai vu deux lignes de tram s'implanter, nombre de projets et de réalisations d'habitation et d'acti-

vités se concevoir et se réaliser et une constante dans mes préoccupations a été de lier la question de mobilité à celle d'habiter et de travailler. Il n'est pas possible de continuer à vouloir construire des parkings souterrains pour les déplacements privés en quantité importante (une place pour 100 m<sup>2</sup> de plancher): ils sont chers, ils favorisent trop la voiture individuelle. Il faut régulièrement répéter qu'une personne sur trois à Genève n'a pas de voiture

et changer les mentalités des architectes et des fonctionnaires du département, que l'asphyxie de la ville ne peut pas continuer, que le trop fumeux concept de liberté du mode de transport ne conduit qu'à des bouchons. Les routes doivent devenir des rues, les autoroutes des boulevards. L'espace public doit être occupé prioritairement par les habitants, enfants, jeunes, personnes âgées. Il ne doit pas être squatté par des sauvageons qui intimident

# L'écologie permet de

**Vernier, 33 000 habitants.** Cinquième ville de Suisse romande, la commune de Vernier est aujourd'hui confrontée à la nécessité d'absorber les conséquences d'un développement brutal. Cela implique des investissements très importants dans le domaine des infrastructures et des services à la population, alors que les recettes fiscales restent en dessous de ce qui serait souhaitable.

**J**usqu'à présent, la planification économique n'a pas favorisé l'installation d'entreprises à forte valeur ajoutée, dans un environnement par ailleurs assez dur: voies ferrées, autoroute, routes cantonales à fort transit interrégional, approche aéroportuaire... A Vernier, on trouve donc surtout des entrepôts, dont une certaine des fameuses citernes, qui mangent de l'espace sans grand bénéfice pour la communauté. On touche ici à des questions d'aménagement du territoire, qui est du ressort du canton. La problématique fait donc l'objet d'un vigoureux dialogue avec le Conseil d'Etat. La tendance a trop longtemps été de se débarrasser à Vernier des installations indésirables ailleurs, alors que la commune

doit viser la création d'emplois (pas suffisants par rapport au nombre d'habitants) et la mixité économique, garante de mixité sociale. Mais il n'est pas question d'étendre les zones industrielles sans avoir mené au préalable une discussion à l'échelle du canton et d'avoir épuisé un important potentiel de densification. Les citernes peuvent ainsi être déplacées et regroupées, libérant de l'espace pour de nouvelles activités.

Des défis d'envergure se posent également au chapitre de la mobilité. Plusieurs dizaines de milliers de voitures transitent tous les jours par Vernier, et ces grands axes routiers divisent et isolent ses différents quartiers. Il faut impérativement diminuer le trafic de transit et développer

la desserte par les transports publics, mais là aussi les décisions appartiennent au canton. La commune elle-même s'emploie à pacifier les relations entre piétons, cyclistes et automobilistes à l'intérieur des quartiers pour rendre les déplacements non motorisés plus sûrs et plus agréables (zones 30, zones de rencontre, développement du réseau de pistes cyclables).

Les questions sociales sont enfin au centre des préoccupations dans une commune qui compte une forte proportion de logements sociaux. Les risques qui découlent de cette concentration doivent faire l'objet d'une attention plus fine, et les services à la population être plus importants. Le maître-mot est ici mixité: mixité sociale, générationnelle, mais aussi d'acti-

les passants, mais le mariage entre la qualité du mobilier urbain et les usagers se doit d'être le plus parfait possible.

La notion de mixité sociale est aussi à prendre en compte: ainsi ai-je toujours essayé de garder une place aux plus faibles (accueil pour les personnes en difficulté, ouverture de logements aux peu argentées), car la tendance est rapide à vouloir favoriser les personnes à fort revenu – fiscalité oblige! Etre magistrat Vert, c'est aussi être proche de la population, assister le plus possible à des AG d'associations, car je crois (en cela je diffère des socialistes) fortement à l'engagement associatif tant pour les crèches que les familles d'accueil ou les maisons de quartier. La cohésion sociale, le sentiment de sécurité est aussi à ce prix, bien plus que des caméras de surveillance.

Ce qui fait souvent capoter des projets, c'est le manque de dialogue associé à des

partis pris: on a des préjugés, on redoute le changement. Pour ma part, j'essaie toujours de rencontrer les gens (plutôt que de leur envoyer des courriels), de les faire venir dans mon bureau pour présenter leur projet, de leur laisser beaucoup de liberté car c'est étonnant comment la confiance peut susciter créativité et originalité.

Le Conseil municipal est « de droite » et l'exécutif « de gauche », ce qui est plutôt positif car cette situation oblige aux compromis et à la recherche de solutions. Je suis particulièrement fier d'avoir pu restaurer un climat de sérénité sur le développement urbanistique de Lancy, même si les raisons en sont l'excellente collégialité du Conseil administratif et l'absence d'esprit de revanche du Conseil municipal.

Donc pour l'avenir: continuons en Vert et avec vous!



**François Baertschi**  
Conseiller  
administratif  
de Lancy

Lancy GE

# renforcer le lien social

tés, en favorisant notamment l'installation de commerces de proximité, dont la présence est vraiment fondamentale, surtout dans les grands ensembles. On l'a vu aux Avanchets, où l'ouverture d'un petit centre commercial a redynamisé un quartier réputé glauque.

Dans la perspective du développement durable, la recherche de solutions aux problèmes environnementaux ne doit du reste pas négliger cette dimension sociale: un bon exemple en est fourni par l'opération « Nouvelle lumière aux Libellules », initiée par la commune de Vernier en collaboration avec les SIG, et récompensée par le Watt d'or de l'Office fédéral de l'énergie. On est parti du constat que les personnes aux revenus modestes ont souvent de la peine à consentir les investissements, même minimes, qui leur permettraient de faire baisser leur consommation d'électricité (et à terme de réduire leurs coûts). Des jeunes demandeurs d'emploi ont été formés pour sensibiliser les populations défavorisées du quartier des

Libellules aux économies d'énergie, en proposant à tous les ménages de remplacer leurs vieilles ampoules, d'installer des interrupteurs centraux, d'identifier la qualité des réfrigérateurs, etc. Des bons de 400 francs étaient offerts pour l'achat de réfrigérateurs efficaces. Financée par les SIG et les revendeurs d'électroménager, l'opération a permis de faire baisser la consommation d'électricité du quartier de 13,5%, tout en recréant du lien social, car ces populations fragilisées ont pu se sentir fières de participer à une action pionnière.

La commune mène par ailleurs une politique énergétique ambitieuse, avec comme objectif la société à 2000 watts. Plusieurs millions sont investis chaque année dans l'isolation des bâtiments publics et leur approvisionnement en énergie renouvelable. Un service de conseil aux propriétaires les soutient dans la réalisation de bilans énergétiques et de plans d'assainissements en vue d'obtenir des subventions cantonales. Il s'agit d'encourager

► suite page 20



**Ivan Rochat**  
Conseiller  
administratif  
de Vernier,  
président des Verts GE

Vernier GE

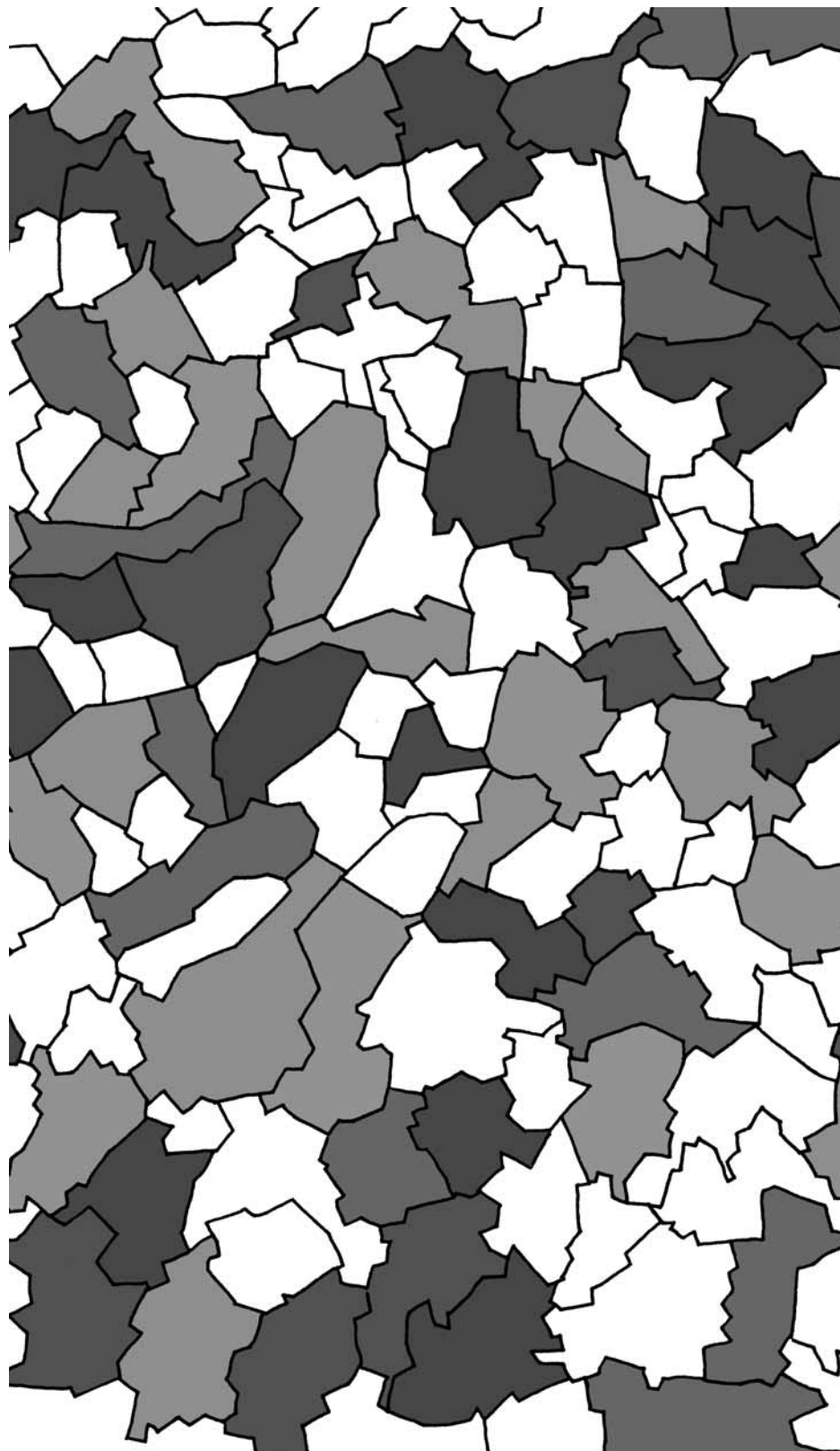
les privés en leur facilitant la tâche, aussi dans la mise en œuvre de la loi sur l'énergie votée l'an dernier par le peuple genevois.

A Vernier, le rapport de force a jusqu'à présent favorisé l'Alternative (PS, Parti du travail et Verts). En 2007, les Verts ont obtenu 10,5% des sièges au parlement de la commune et placé l'un des leurs au Conseil administratif. Les socialistes culminent à 32%. Le phénomène MCG n'a pas épargné une commune traditionnellement à gauche, et où l'UDC est désormais bien présente. Contre le populisme, et face à une extrême-gauche peu fiable, les libéraux de tendance «humaniste» se sont révélés des partenaires constructifs. Plutôt que de partir à la conquête d'un électorat qui n'a jamais voté pour eux, les Verts visent d'abord à faire le plein des voix de leur public-cible, les classes moyennes bien formées. Ils affirment ainsi clairement les valeurs sur lesquelles il n'est pas question pour eux de transiger, même si ce ne sont pas actuellement celles qui leur rapportent le plus d'électeurs. Ce qui ne signifie pas se détourner des préoccupations des populations enclines à céder aux sirènes de la droite dure. A l'avenir, les Verts vont davantage chercher le contact avec les associations de quartier, s'impliquer dans les réseaux de proximité, soutenir tous ces projets souvent portés par des bénévoles, et qui font du bien à la société. L'opération «Nouvelle lumière aux Libellules» était une manière de mettre le pied dans la porte, il faut continuer dans cette voie. Notamment grâce à un fonds pour la mobilité, nouvellement doté, qui doit faire baisser les coûts des transports publics pour tous les habitants de la commune.

Propos d'Yvan Roachat recueillis par Bénédicte Savary

## On vote

Dans le canton de Vaud, les conseils communaux et les municipalités sont élus le 13 mars, un 2<sup>e</sup> tour étant prévu le 3 avril. Les syndicats seront élus par la suite, les 15 mai et 5 juin. A Genève, les élections municipales ont lieu le 13 mars, les élections au Conseil administratif (exécutif) le 17 avril. Dans le canton de Fribourg, les conseils généraux et communaux sont élus le 20 mars, 2<sup>e</sup> tour éventuel le 10 avril.



## Un environnement social à préserver

Si les Verts sont souvent assimilés à leur engagement pour la préservation de l'environnement physique, en Valais ils n'hésitent pas à s'engager **pour la préservation et la restauration de l'environnement social**, comme en témoigne leur intervention au Grand Conseil en automne 2010, avec l'appui d'autres formations politiques qui partagent la même analyse.

Dans la problématique de la violence chez les jeunes, les spécialistes, que ce soit au niveau fédéral, cantonal ou dans le cadre d'une HES-SO, se rejoignent sur le diagnostic et les mesures. Pour ce qui est du diagnostic, la perception du sentiment d'insécurité est élevé, vraisemblablement dû à une sur-médiatisation du phénomène. Néanmoins, si les statistiques officielles concernant la violence juvénile n'alarment pas les spécialistes (moins de 2% des jeunes sont en contact avec la justice), elles ne sont que la partie visible d'un phénomène qui présente une zone d'ombre constituée des infractions qui n'ont pas été portées à la connaissance des autorités.

Même si l'incivilité touche une petite tranche de la population, son pouvoir de contamination et de dérangement est énorme (un ou deux élèves perturbateurs suffisent pour rendre une classe ingérable, situation de plus en plus courante). Les facteurs de risques relevés sont multiples, liés à l'individu, à la famille, à l'école, à l'espace public, aux médias et aux autorités. Lors de dérives graves, les mesures appliquées sont souvent coûteuses et d'une efficacité discutable. Les mesures préventives sont moins onéreuses que les mesures correctives (placement en institution) et permettent d'éviter la montée en puissance de comportements inadéquats et l'installation de mauvaises habitudes.

L'école est la vitrine de la société. Elle n'échappe pas aux problèmes de son temps. Elle vit donc aujourd'hui, au quotidien, les incivilités, le parasitage, la démotivation, le manque d'investissement au travail et tout un cortège de comportements qu'elle se doit de corriger. Si elle a toujours éduqué mais prioritairement enseigné, elle doit maintenant souvent éduquer pour pouvoir enseigner. Il faut dire que la majorité des élèves sont conformes, adéquats, partie prenante du projet scolaire. L'école partage avec leurs parents les valeurs essentielles et l'étroite collaboration permet de faire des miracles lorsque des problèmes se posent. Il faut dire aussi que les

enfants avec des difficultés scolaires ou un handicap sont les bienvenus pour les enseignants et sont un plus pour la classe. Des ressources spécialisées sont à disposition et collaborent avec les titulaires.

La minorité qui fait souci pose des problèmes de comportement, occupe le temps et l'énergie des enseignants et détériore le climat scolaire. L'ensemble des élèves en pâtit. Pour cette minorité, les mesures, aides et ressources sont insuffisantes. Les problématiques vécues sont multiples et dépendent aussi bien de la sphère familiale que de la sphère sociale (espace public) et de l'environnement où évolue quotidiennement l'élève. Si l'école intervient prioritairement à l'école, et si l'élève-enfant dispose d'une batterie de droits qui le protège, les moyens légaux pour obliger les parents à protéger leur enfant ou à s'en occuper font défaut. Il faut souvent attendre le fait grave pour enclencher les instances compétentes (Justice, Chambre pupillaire). Dans l'espace public, ces enfants cherchent une reconnaissance de leur entourage, reconnaissance qui fait parfois défaut dans le milieu familial.

Les actes d'incivilité traduisent souvent un manque de repères, de limites, une confusion dans les valeurs, un besoin d'exister, d'être reconnu, un état de désœuvrement dont les conséquences dommageables pour la société échappent à leurs auteurs. L'enseignant, pour conduire la classe et amener chacun aux objectifs scolaires prévus dans le degré, doit pourtant, pour certains, combler les déficits éducatifs et faire la part de chemin que sont sensés assumer les parents. Il n'y arrive pas toujours ou alors avec beaucoup de difficultés et ce grand investissement n'est pas sans conséquences sur l'ensemble de la classe et sur les élèves qui méritent autre chose. Le rôle de l'enseignant évolue et c'est tant mieux. Celui-ci ne peut pourtant assumer l'ensemble des rôles que doivent tenir les professionnels de l'enseignement pour répondre à des situations multiples et souvent particulièrement complexes.

Les Verts valaisans, avec l'appui de collègues du PS, du PDC et du PLR partageant la même analyse, demandent au Conseil d'Etat de renforcer les mesures préventives:

- en désignant un coordinateur de la prévention de la violence juvénile;
  - en créant un pool de compétences pluridisciplinaires qui fonctionnerait comme un guichet unique et de référence en matière de prévoyance de la violence juvénile;
  - en reconnaissant, encourageant et cofinçant l'action des médiateurs sociaux dans les villes en particulier, pour prévenir les situations de violence et établir les liens entre la sphère familiale et l'école, ainsi qu'entre la sphère publique et l'école;
  - en créant une procédure intermédiaire d'intervention (contrainte douce) entre l'école et la Chambre pupillaire qui permette d'accompagner les parents pour les inciter à remplir leur rôle et à assumer leur responsabilité;
  - en favorisant une formation continue des enseignants ciblée sur les enjeux de notre société, sur les défis d'un nouveau métier, sur les compétences personnelles à travailler, sur les stratégies de communication - car souvent la formation de base date et parle d'un autre monde, les connaissances acquises et les outils adoptés sont dépassés;
  - en formant et mettant à disposition des centres primaires des médiateurs scolaires.
- A l'instar de l'environnement physique, la dégradation de l'environnement social peut avoir des conséquences dramatiques et onéreuses. La stratégie «Mieux vaut prévenir que guérir» garde tout son sens.



**Grégoire Raboud**

Président des Verts valaisans  
Député suppléant au Grand Conseil

## Nucléaire? Non merci!

La question est posée au peuple bernois ce 13 février. La réponse, nous l'avons déjà donnée il y a quarante ans: Non merci!

Dans les faits, il est question pour le peuple bernois d'approuver ou de refuser un arrêté cantonal, réponse favorable du canton de Berne à la question de la Confédération: «Si nous construisons de nouvelles centrales nucléaires, êtes-vous d'accord de remplacer celle de Mühleberg par une plus puissante?» Le Grand Conseil bernois a répondu oui, et il demande au peuple d'approuver sa démarche.

Qu'est-ce qui a changé en quarante ans? Notre consommation a continué d'augmenter, c'est normal, on presse un bouton et la lumière s'allume, on tourne la clef et la voiture démarre. *No limit*. C'est du moins l'impression que ça laisse. Il y a bien eu Tchernobyl, mais c'était il y a longtemps, une génération et le souvenir s'estompé, malgré l'horreur que cela a représenté et représente encore pour des dizaines de milliers de personnes.

On nous dit aujourd'hui qu'il n'y a pas d'autres solutions que de construire de nouvelles centrales nucléaires, que c'est transitoire, en attendant que de nouvelles technologies puissent continuer à assurer notre confort. Quelques avis d'experts plus ou moins éclairés, un peu de spectre de pénurie et voilà notre bonne conscience rassurée: «c'est transitoire, les risques sont maîtrisés, après on fera mieux!»

On nous demande d'investir des milliards dans une technologie dépassée, qui utilise trois fois plus d'énergie qu'elle n'en produit. Non merci! Nous devrions continuer à générer des déchets qui seront encore nocifs et mortels dans un million d'années. Non merci!

Les solutions alternatives existent, elles sont même en plein développement. Pour qu'elles arrivent à percer à grande échelle, il faut y croire,

les soutenir, les faire fructifier, en un mot investir. Nos politiciens doivent le comprendre. D'autres pays ont réussi à le faire.

Tout est là: nouvelles technologies et lutte contre le gaspillage. Le nombre de projets qui nous prouvent que ça marche, augmente de manière exponentielle. Une nouvelle



centrale nucléaire ne serait pas opérationnelle avant quinze à vingt ans. Pendant ce temps, les énergies renouvelables vont fortement se développer avec comme conséquence qu'une nouvelle centrale

nucléaire sera obsolète avant d'être opérationnelle. Aujourd'hui déjà, l'écologie génère de nombreux emplois. Isoler une maison, poser un panneau solaire ou faire de la recherche en géothermie fait tourner la roue du commerce, plus qu'une nouvelle centrale. Plutôt investir dans le développement durable que dans le nucléaire, c'est un choix de société.

Et puisqu'on nous le donne, ce choix, qu'on nous pose la question: «Voulez-vous développer de nouvelles centrales nucléaires dans le canton de Berne?», notre réponse est «Non merci!» Notre devoir est de le crier haut et fort, en allant voter en masse le 13 février. C'est un premier combat et nous devons le gagner. Car d'autres échéances pointent déjà le bout de leur nez et la question se posera inévitablement au niveau suisse.



**Pierre Amstutz**  
Député au Grand Conseil BE

Lire en pages 7 à 10 de ce numéro nos articles consacrés à l'actualité de la lutte anti-nucléaire.

## Pour un maintien des pâturages boisés jurassiens

Les pâturages boisés sont un emblème paysager unique de l'Arc jurassien. Ils sont formés par une mosaïque de pâturages ouverts, de zones forestières et de surfaces mixtes. Outre leurs valeurs agricole et forestière, ils présentent un fort intérêt pour la conservation de la biodiversité et pour le tourisme. En tant qu'écosystème semi-naturel, ils évoluent en permanence sous l'effet des politiques, des activités agricoles et forestières qui en découlent et des changements naturels.

De nos jours, les pâturages boisés sont fortement menacés par des décennies de gestion et de politiques qui ont poussé vers la séparation entre, d'un côté, les zones de forêts fermées et, de l'autre, des pâturages intensifs. Sans mesure de gestion intégrée, la disparition de cet élément essentiel du paysage jurassien est programmée à relativement court terme. Sa conservation passe par la prise en compte des aspects économiques (productions agricoles et forestières), écologiques (biodiversité plus élevée dans les zones mixtes) et sociaux (loisirs et détente).

La politique agricole actuelle prérèrite fortement le maintien des pâturages boisés. Elle pousse, à travers les paiements directs ainsi que les méthodes de calcul de la surface agricole utile et du taux de boisement, à choisir soit l'emboisement définitif, soit le déboisement total: deux solutions qui conduisent à la destruction des pâturages boisés.

Afin de maintenir les pâturages boisés, les Verts neuchâtelois demandent que:

1. tout soit mis en œuvre pour que les collectivités publiques, les agriculteurs et les forestiers puissent conserver leur surface actuelle, voire l'étendre;
2. l'Etat soutienne plus fortement sur le plan technique et financier les Plans de gestion intégrés (PGI);
3. l'information vis-à-vis des acteurs et du grand public soit renforcée;
4. les outils de politique agricole soient adaptés à leur situation particulière (mesures financières ciblées sur le maintien de la qualité écologique et paysagère par exemple);
5. le bois énergie soit valorisé;
6. le gyrobroyage soit proscrit dans ces espaces, sauf à titre exceptionnel dans le cadre de PGI.

Afin de relayer ces demandes, les Verts déposent:

- une recommandation du Grand Conseil neuchâtelois au Conseil d'Etat demandant la mise en place de mesures urgentes de protection et un plus grand soutien des PGI;
- une motion au Conseil national demandant la révision du système des paiements directs afin que l'entretien des pâturages boisés par les agriculteurs soit rétribué plus justement.

Les Verts neuchâtelois

## Une amnistie fiscale inacceptable en faveur des «amnésiques fiscaux»

La loi de procédure fiscale sur laquelle les Genevois sont appelés à se prononcer ce 13 février institue une amnistie fiscale cantonale sur quatre ans, portant à la fois sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

**Cette loi d'amnistie fiscale pose de graves problèmes éthiques et juridiques. Ainsi, les contribuables faisant acte de repentir tardif seraient nettement favorisés par rapport à ceux ayant toujours déclaré l'intégralité de leurs revenus et de leur fortune. Les dispositions de cette loi sont telles que les contribuables au bénéfice de l'amnistie pourraient tirer profit non seulement d'un taux d'imposition moyen inférieur à celui d'autres contribuables ayant tout déclaré et disposant d'un revenu plus modeste, mais également d'une charge fiscale inférieure en francs. Les principes d'égalité de traitement et d'imposition selon la capacité économique seraient donc ici clairement bafoués.**

Si cette loi était acceptée par le peuple genevois, cela signifierait que les fraudeurs qui se dénonceraient spontanément veraient le montant d'impôts dû réduit de 70% si la dénonciation intervenait avant le 31 décembre 2011 et de 60% pour les dénonciations intervenant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2013.

Les Verts genevois ont décidé de combattre cette loi à deux niveaux: par les urnes, en espérant l'emporter lors du référendum obligatoire soumis au vote ce 13 février, mais également en déposant un recours au Tribunal administratif fédéral. Les chances de succès sont réelles, car le Tribunal fédéral avait annulé en 2007 les barèmes dégressifs sur l'impôt et la fortune adoptés par le canton d'Obwald dans la mesure où ils contrevenaient au droit supérieur fédéral. Or, la loi genevoise sur l'amnistie fiscale déploierait des effets similaires à ceux des barèmes dégressifs.

### UNE LÉGISLATION FÉDÉRALE SUFFISANTE

Cette loi cantonale d'amnistie fait suite à la nouvelle loi fédérale de 2008 sur la simplification du rappel d'impôt en cas de succession et sur l'introduction de la dénonciation spontanée non punissable. La législation fédérale, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, stipule notamment qu'en cas de dénonciation spontanée d'un contribuable ayant dissimulé des éléments de revenu ou de fortune, l'amende est supprimée et le contribuable n'est pas passible de poursuite pénale.

Cette nouvelle loi fédérale est largement suffisante pour inciter les fraudeurs à se mettre en règle avec les autorités fiscales. A l'heure où de nombreux pays de l'OCDE combattent la fraude fiscale de manière musclée, les fraudeurs peuvent déjà se réjouir de ne pas être, en Suisse, passibles de poursuite pénale et ne pas être amendés. Cette assertion se trouve d'ailleurs confirmée par le nombre de dé-

nonciations spontanées annoncées. Ainsi Genève avait enregistré, au mois de juin dernier, pas moins de 133 dénonciations spontanées pour un montant estimé de recettes de 12,8 millions de francs. Le quotidien *Der Bund* parlait même de plus de 1000 cas de dénonciations spontanées au cours des six premiers mois de l'année 2010 en Suisse.

Il faut encore noter que tous les cantons, à l'exception du Jura, se sont contentés d'adapter leur législation au droit fédéral et ont renoncé à toute amnistie fiscale cantonale. L'amnistie cantonale jurassienne est en outre beaucoup plus modérée, tant sur la durée que sur les taux, puisque les réductions offertes aux fraudeurs repentants sont de 20% en 2010 et 10% en 2011. A Genève, les arguments en faveur d'une amnistie fiscale si généreuse font cruellement défaut. Aucun facteur historique, économique ou social ne justifie un tel cadeau fait aux «amnésiques fiscaux».

### UN BIEN MAUVAIS SIGNAL

Si cette loi d'amnistie devait être appliquée à Genève, ce serait enfin un très mauvais signal envoyé au reste de la Suisse et à l'étranger. Cela brouillerait tout d'abord le message que la plupart des autorités fiscales cantonales envoient aux cantons de Suisse centrale pratiquant une concurrence fiscale déloyale. Ensuite, une amnistie d'une telle ampleur pourrait également affaiblir la position de la Suisse dans les négociations qu'elle mène avec l'Union européenne en matière de fiscalité.



**Sophie Forster Carbonnier**  
Députée au Grand Conseil

# Cinéma pour un futur durable

La 6<sup>e</sup> édition du Festival du Film Vert aura lieu du 18 au 27 février dans dix-sept villes de Suisse romande. L'occasion de découvrir des documentaires de qualité sur des thèmes qui sont chers aux Verts et de participer à de nombreuses discussions.

Le Festival du Film Vert est né à Orbe (VD) en 2006. L'idée de ce festival est venue d'un double constat. Premièrement, de par sa nature, le cinéma est un média particulièrement efficace pour présenter des problèmes complexes, en particulier dans le domaine de l'écologie. Deuxièmement, il existe de nombreux documentaires d'excellente qualité qui ne sont que très peu diffusés: il est difficile d'obtenir pour ce genre de films une projection en salle, les télévisions préfèrent leurs productions propres et le public ne s'en procure pas volontiers en DVD.

Pourtant, dans les médias, les grands thèmes environnementaux sont à l'ordre du jour: journaux, radios, télévisions mentionnent quotidiennement le réchauffement climatique, la question énergétique ou les OGM. On ne peut que s'en féliciter. Cependant, le traitement réservé à ces sujets par les grands médias est souvent quelque peu superficiel. Il existe également de nombreux autres sujets qui ne doivent pas être oubliés, tels l'agro-alimentaire, la privatisation de l'eau, les matières premières nécessaires à l'énergie nucléaire, la biodiversité menacée, etc.

Après le succès de la première édition, organisée par les Verts d'Orbe, le Festival a commencé à s'étendre sur d'autres villes, pour en compter 17 sur tous les cantons romands pour l'édition 2011 – et cela sans



que l'organisation n'ait jamais cherché personne. A présent, le Festival est organisé par une association indépendante, Les Films Verts, dont le but statutaire est de promouvoir et de diffuser des documentaires «verts», notamment en mettant sur pied le festival. L'association tient également à jour un petit catalogue de films qui ont été validés par son comité de sélection et qui est à disposition de toute

personne ou groupe souhaitant organiser une projection de «film vert».

L'association est constituée pour 40% environ de militants Verts, 20% de membres de Greenpeace, le solde comptant entre autres des exploitants de salles de cinéma sensibles à nos buts et qui accueillent le festival dans leurs murs. Elle est soutenue par la Loterie Romande, Greenpeace et de nombreux sponsors locaux, validés par une commission d'éthique.

Le festival est donc totalement indépendant des Verts, mais il est évident que les objectifs se rejoignent et que c'est une excellente occasion de se documenter et de débattre. Le comité souhaite en effet que, dans la mesure du possible, chaque projection soit suivie d'une discussion avec le public. Signalons ainsi que l'organisation est régulièrement à la recherche d'intervenants.



**Nicolas Guignard**  
Directeur du Festival du Film Vert  
Président de la section Jura-Nord Vaudois/  
Les Verts VD

Pour en savoir plus

[www.festivaldufilmvert.ch](http://www.festivaldufilmvert.ch)



## Mister Carbon: l'après Copenhague

d'Yves Billy (France, 2010)

Responsable désigné du réchauffement climatique, le gaz carbonique fait une entrée remarquée dans la politique internationale lors de la signature du protocole de Kyoto en 1997. Depuis, au fil des ans, il s'est affirmé comme une préoccupation majeure, sinon comme un ennemi public numéro un. Les mesures laborieuses prises pour limiter les émissions de ce gaz à effet de serre se sont heurtées au dogme de la croissance industrielle à tout prix. La conférence de Copenhague en fut l'implacable illustration. L'emprise du carbone a envahi toutes les activités humaines, de la production de jus d'orange à l'explosion des transports. Pays consommateurs et producteurs se retrouvent dans le même

cycle de dépendance, de responsabilité et... d'intérêts. Mister Carbone a encore de beaux jours devant lui, comme le montre cet état des lieux des forces en présence.



## Pig Business

de Tracy Worcester (Royaume-Uni, 2009)

Une enquête sur l'industrie porcine, tellement polluante que Georges W. Bush a pris des mesures aux Etats-Unis il y a quelques années.



Le leader mondial du porc s'est implanté en Pologne, qui voyait là un moyen de moderniser son agriculture, mais les pollutions de l'air, de l'eau, des sols et les conditions d'élevage inacceptables ont rapidement fait déchanter le gouvernement. Le film remonte la filière jusqu'au Brésil, où le soja qui va nourrir les cochons est cultivé sur du terrain pris à la forêt amazonienne. Une excellente réflexion sur notre sur-consommation, une preuve de plus que le bon marché a un coût.

Pour en savoir plus

[www.pigbusiness.co.uk](http://www.pigbusiness.co.uk)



# Duo de complémentaires

Cela ne fait pas très longtemps que Muriel Denzler et Armand Arapian ont rejoint les Verts, mais leur engagement porte déjà ses fruits dans la petite commune de **Bevaix, sur le littoral neuchâtelois**.

Il y a une vie avant les Verts. Muriel et Armand ont commencé par s'adonner pleinement à leur amour pour les arts. Comme le mentionne son mari d'un air amusé, Muriel est une « fille de bonne famille », élevée dans un milieu musical de sensibilité plutôt bourgeoise. Après des études aux Beaux-Arts, elle épouse la passion de son baryton de compagnon, dont elle devient la répétitrice et l'agente. Pour nourrir leurs trois enfants, elle s'arme d'un téléphone et se forme sur le tas à la représentation de chanteurs d'opéra. Avec un succès certain à en juger par les lieux prestigieux qu'évoque Armand en toute simplicité, lorsqu'il égrène les anecdotes de cette vie de bohème, que sa faconde méditerranéenne orne de détails loufoques. « Mais non, tu exagères ! » s'exclame son épouse neuchâteloise, qui rectifie sans arrêt. Et tous les deux de rire.

La gouaille du Marseillais semble en effet assez exotique sur les rives tranquilles du lac de Neuchâtel. On se demande comment la greffe a pris, mais il est vrai que les contraires s'attirent. Du reste, Armand n'a jamais eu l'impression d'être comme tout le monde. Son père était un tailleur arménien ayant fui la Turquie après la tragédie historique du génocide de 1915. A l'adolescence, il découvre fortuitement le monde de l'opéra, et décide de devenir chanteur, « non parce que j'aimais ça, mais parce que c'était une manière de cultiver ma différence, par rapport à mes amis qui écoutaient les Beatles et les Rolling Stones. De par mes origines, j'ai toujours été l'étranger de quelqu'un. J'ai choisi d'assumer en me vouant à un univers à part, auquel mon milieu social ne me prédestinait pas du tout. L'amour de la musique est venu plus tard, il a fondu sur moi à l'improviste le jour où j'ai entendu ma première grande voix ». Il lui restera encore à reconnaître son héritage arménien, qui s'imposera à lui bien des années plus tard, à l'écoute de chants liturgiques, et joue depuis un rôle important dans sa vie. Touche-à-tout, il s'est successivement initié au jardinage, au tricot, à la programmation informatique – dans ce dernier domaine,

**Elue au Conseil général en 2008, Madame œuvre inlassablement à convaincre la majorité de droite que les questions écologiques sont l'affaire de tout le monde. Française d'origine arménienne et grecque, Monsieur préfère pour l'instant jouer les éminences grises (pardon, vertes !), mais les talents de ce chanteur d'opéra font merveille sur les stands, où un bon mot est plus efficace qu'un long discours pour gagner des sympathisants. Deux fortes personnalités qui ont trouvé l'art de jouer de leur complémentarité, prouvant sans conteste que la politique est un travail d'équipe.**

c'est lui qui aujourd'hui seconde sa femme, reconvertie dans la gestion d'une base de données consacrée à l'opéra.

La politique n'a cependant jamais été bien loin. Au sortir de l'adolescence, Muriel a des velléités libertaires et part quelque temps élever des chèvres en Toscane. Jeune homme rebelle vivant à fond le mouvement des années 1968, Armand s'engage au Parti communiste, qu'il finira par quitter très en colère contre l'échec de l'Union de la gauche. Pour un temps, le couple se contente de refaire le monde autour d'une table avec les amis. « Puis un jour, nous avons eu marre de râler », se souvient

Muriel. « Il fallait faire quelque chose, mais quoi, comment et avec qui ? Dans notre entourage, les gens étaient plutôt proches du Parti socialiste, mais nous étions trop conscients de l'enjeu écologique pour les suivre dans cette voie. » Plusieurs facteurs influenceront la décision finale. Ils ont été touchés par le discours d'Ueli Leuenberger lors de la cérémonie de commémoration des 90 ans du génocide arménien (le conseiller national genevois est co-président du groupe parlementaire Suisse-Arménie). Ces Verts ont décidé de beaucoup de cordes à leur arc.

Ça tombe bien, la section de Bevaix est en train de se créer, sous l'impulsion de Veronika Pantillon, co-présidente des Verts neuchâtelois. Muriel et Armand se joignent au petit groupe qui planche sur la rédaction d'un programme vert pour les communales. Ils adorent : « Un travail de fond, extraordinairement stimulant. Le défi : comment donner envie aux gens de penser à l'environnement sans leur faire la morale ? » Et ça marche : trois Verts sont élus. Le départ de l'un d'eux pour le Grand Conseil offre sa chance à Armand, mais c'est finalement Muriel qui siègera. Son mari a jugé plus prudent de rester en retrait « pour cette législature », précise-t-il. Conscient d'avoir parfois un discours trop direct pour être entendu des élites locales, et soucieux de conserver sa « liberté d'aboyer ». Muriel sait ménager les susceptibilités : « Quand on a dû négocier des contrats avec la Scala de Milan, on a eu l'occasion de développer quelques compétences diplomatiques. » Armand l'incite à pimenter ses discours lorsqu'ils sont trop polis. Les résultats sont là : dans plusieurs domaines – les zones 30, la collecte du vieux papier – il a suffi que les Verts fassent connaître leurs objectifs et avancent quelques arguments chiffrés pour que le Conseil communal les mettent en œuvre. Muriel relève le paradoxe : « En faisant sien nos propositions, la majorité libérale-radical veut montrer qu'elle se préoccupe aussi de l'environnement et que les Verts sont inutiles. Mais c'est justement là qu'est notre utilité, faire en sorte



Marviam Tzala

que tout le monde verdisse son programme ». Car il y a tellement à faire dans la commune : améliorer la desserte de la localité par les transports publics (très insuffisante), rendre l'éclairage des rues plus économique (mais il vient d'être changé à grands frais), favoriser l'agriculture contractuelle et le commerce de proximité (alors qu'il est si simple de prendre sa voiture pour aller au supermarché).

A cela s'ajoute le péril de l'intolérance et de la xénophobie, que certaines initia-

tives ont pour dessein d'attiser. Heureusement, une majorité de citoyennes et de citoyens de Bevaix se retrouve pour les combattre, et les affiches de la droite dure y sont systématiquement arrachées. Muriel et Armand ne cachent pas leur inquiétude, mais relèvent la nécessité d'affirmer haut et clair des valeurs intangibles. Leur parcours mutuel ne dit pas autre chose : pour être fort, il faut savoir conjuguer ses différences.

**Bénédicte Savary**



# La politique doit-elle viser le bonheur?



L'argent ne fait pas le bonheur, dit la sagesse des nations. Et la politique? Est-ce même son but? Cette curieuse question ne m'était jamais venue à l'esprit et m'a été posée récemment.

On chercherait en vain le terme clé du bonheur dans nos constitutions. Certes, elles se réfèrent volontiers à la prospérité commune (art. 2 de la Constitution fédérale), aux droits fondamentaux (art. 7 à 36), et à nombre de tâches de service public, ce dernier étant parfois mentionné tel quel, sans que son but explicite et général soit désigné. Il serait pourtant présomptueux d'imaginer que l'action politique permet à la société d'atteindre au bonheur grâce à la sécurité publique, à la formation, à la protection de l'environnement, au soutien à l'économie, à la sécurité sociale, etc. L'examen de détail des objectifs que se fixent les collectivités montrent que, souvent, le propos est plus modeste: prévenir les plus grands maux et leur apporter des palliatifs lorsqu'on n'a pu les empêcher.

Cette relative humilité des textes de droit traduit bien dans son ensemble l'embaras du monde politique à n'assurer déjà qu'une certaine prospérité. S'il fallait viser au bonheur, qui dans ce cadre ne pourrait être que collectif, ce serait une tâche si vaste que l'on devrait pour s'y attaquer jurer de moyens gigantesques. Or, il est douteux qu'on en dispose et qu'on puisse les financer – pour employer ce verbe sacré qui domine la politique fédérale –; de



**Luc Recordon**  
Conseiller aux Etats VD

surcroît, cela serait gros de risques pour les individus. Les exemples ne manquent pas en effet pour illustrer la dérive totalitaire qui a caractérisé les Etats se vouant à des tâches prométhéennes. Il n'y a pas de lien automatique entre l'ampleur des ambitions collectives et le degré de sacrifice exigé des individus, mais dans la mesure c'est bien le cas.

Il est donc sans doute dans l'ordre des choses humaines que le bonheur soit une chimère lorsqu'il est recherché par tous et pour tous; c'est sans doute regrettable, mieux vaut toutefois le savoir car il s'agit en réalité d'un état intrinsèquement individuel, celui de la conscience personnelle habitée par une pleine satisfaction. Il est ainsi très logique que nos constitutions et nos lois s'attachent de façon pointilliste, mais en général efficace, à assurer une parcelle raisonnable de bonheur à chaque individu, notamment par les droits humains et sociaux, ainsi que par les retombées personnelles des politiques publiques dont la majorité des gens bénéficient.

Du reste le bonheur est fugace, fût-ce à l'échelle de la personne. L'eudémonisme n'y a guère donné de résultats convaincants au fil des siècles, si ce n'est peut-être pour qui a cultivé une certaine ascèse et pratiqué la contemplation, tels les stoïciens et les bouddhistes; c'est une position qui, pourvu qu'on n'exagère pas, que la recherche du bonheur ne tue pas le plaisir, se concilie bien avec la pensée écologiste.

Au surplus, « Le bonheur est chose légère... On croit le saisir il s'enfuit », chantait Jean Villard-Gilles, auquel fait écho Le petit bonheur de Félix Leclerc, « Un matin joli... parti sans me donner la main ».

## Bulletin Vert

Le journal romand des Verts

**Bulletin Vert**  
Case postale 345, 1211 Genève 4  
bulletinvert@verts.ch

**Editeur** Les Verts suisses

**Rédaction**  
Pierre Lipschutz, rédacteur resp.  
Bénédicte Savary

**Coordination**  
Corinne Dobler, Berne  
Erica Hennequin, Jura  
Jean-René Hulmann, Genève  
France Manghardt, Vaud  
Clarisse Mühlemann, Fribourg  
David Guglielmina, Valais  
Sergio Savoia, Tessin  
Güldeniz Üregen, Neuchâtel

**Ont collaboré à ce numéro**  
Pierre Amstutz, François Baertschi, Anne Bonvin Bonfanti, Philippe Bovet, Claudia Dubacher, Sophie Forster Carbonnier, Maya Graf, Nicolas Guignard, Florian Irminger, Francine John-Calame, Ximena Kaiser Morris, Marc Antoine Messer, Béatrice Métraux, Stéphanie Penher, Grégoire Raboud, Luc Recordon, Yvan Rochat, Thierry Salomon, Alessandra Silauri, Franziska Teuscher

**Traductions**  
Bénédicte Savary

**Prix du numéro** CHF 5.–  
**Abonnements**  
4 numéros (1 an): CHF 20.–  
Abonnement de soutien: CHF 100.–  
Compte postal 60-337561-1

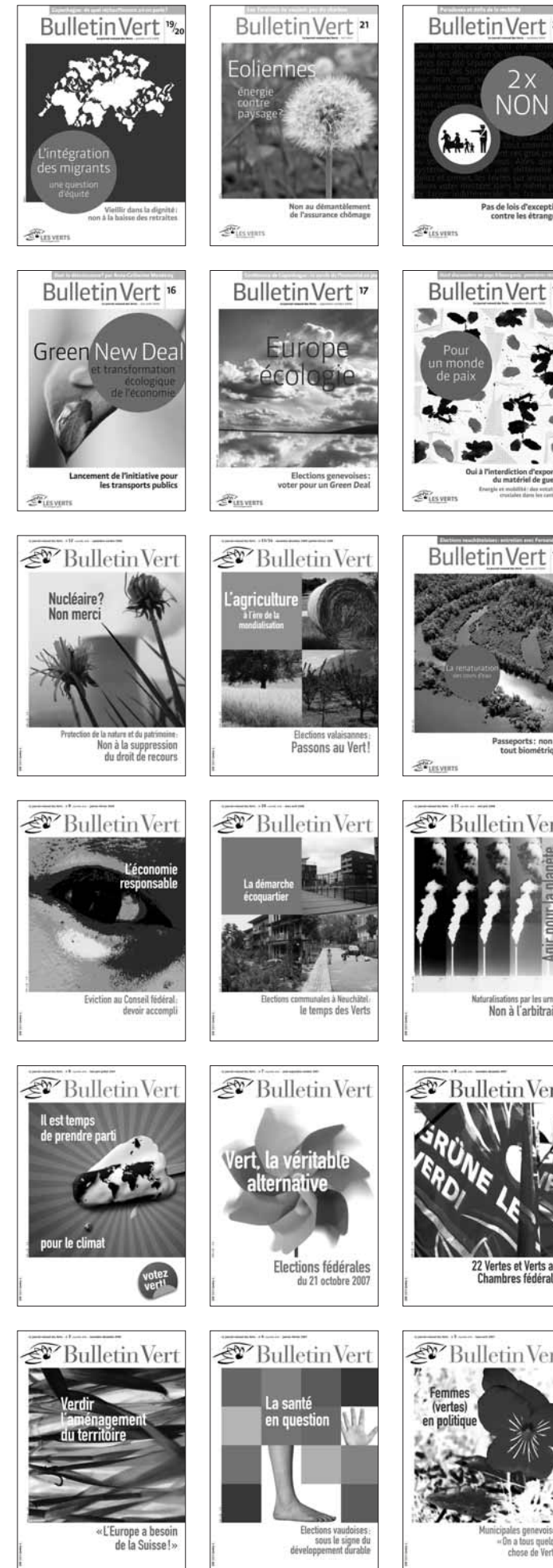
**Publicité** Helena de Freitas  
pub@sillage.ch  
www.sillage.ch  
Tarifs sous www.verts.ch/bulletinvert

**Graphisme** Pierre Lipschutz  
**Impression** m+h, Genève  
imprimé sur papier 100% recyclé

**Tirage** 5000 exemplaires  
© 2011, Les Verts suisses

**Prochaine parution**  
printemps 2011  
Délai rédactionnel: 25.2.2011

[www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)



# 4 numéros pour 20 francs

## Je m'abonne

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**abonnement 4 numéros (1 an) à 20 francs**  
 **abonnement de soutien à 100 francs**

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4 ou par courriel à [bulletinvert@verts.ch](mailto:bulletinvert@verts.ch)

BV 23

## J'offre un abonnement

à  M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**abonnement 4 numéros (1 an): 20 francs**

**Adresse de facturation:**

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4 ou par courriel à [bulletinvert@verts.ch](mailto:bulletinvert@verts.ch)

BV 23

# 6ème Festival du Film Vert

Le cinéma pour un futur durable



Festival du  
Film Vert  
2011

DU 18 AU 27  
FÉVRIER 2011

DANS 17 VILLES DE  
SUISSE ROMANDE

 [www.festivaldufilmvert.ch](http://www.festivaldufilmvert.ch)

Avec le soutien de la

 Loterie Romande

 GREENPEACE

 Terre & Nature

 LE COURRIER